

JUIN 2013

N°124

CHARTRES  
**Votre Ville**

**CHARTRES EN FÊTE !**

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



# JEAN MOULIN

1899-1943



*DU 7 AU 16 JUIN  
Hôtel de Ville  
de Chartres  
Salon Marceau*

## EXPOSITION

*Texte et iconographie : Jean Sagnes - Réalisation : Alain D'Amato*





## A l'heure d'été...

**M**algré une météo capricieuse, le 21 juin nous passerons officiellement en été... Une période à laquelle la Ville s'est largement préparée tout au long de l'année.

Les habitants du quartier Roseraie-Lilas profitent déjà d'une nouvelle place agréable où ils peuvent « voisiner ». Ceux du quartier Billard-Changes voient la fin des travaux de la Place Billard prendre fin et, avec eux, les terrasses reflleurir sur le pavé. Les commerçants du quartier, qui attendaient le retour du marché sous la halle, seront bientôt récompensés de leur patience pendant la longue période de travaux : le marché reviendra dès les dernières finitions achevées, début juillet.

C'est aussi le moment où de nouvelles habitudes vont devoir être prises. Le secteur piétonnier devait être restitué aux piétons. Le dispositif de vidéo-verbalisation, qui sera étendu à tout le secteur compris entre les bornes à partir du 1er juillet, devrait permettre à cette ambition de toujours de devenir une réalité, tout en donnant une réponse aux commerçants et riverains qui le réclamaient. Les véhicules contraints devront enfin sortir de cet espace préservé.

La période que nous abordons nous plonge aussi dans une nouvelle dynamique, rythmée par les nombreuses fêtes et animations que nous avons concoctées pour vous cette année encore.

Alors que la 10<sup>e</sup> saison de Chartres en Lumières commence déjà à rassembler de nombreux promeneurs sur les 29 sites illuminés dans la ville, les préparatifs d'autres événements incontournables de la saison s'achèvent : la 14<sup>e</sup> édition de la Fête de l'Eau, la 32<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique, la 22<sup>e</sup> édition des Estivales, la Nuit des Cathédrales, l'ouverture du site archéologique de Saint-Martin-au-Val, le lancement du « rendez-vous des Chineurs » le 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois sur le boulevard Chasles, etc.

Autant d'animations qui permettront aux Chartrains de passer à l'heure d'été avec plaisir... Sans oublier les activités sportives proposées par les MPT pendant les vacances d'été, ainsi que toutes les informations sur le Pass'jeunes qui permet aux 6-18 ans d'accéder à un large panel d'activités culturelles et sportives dans toute la ville du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014.

A la bonne heure... !

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres

## » Urbanisme

12

- 1<sup>er</sup> juillet : le cœur de la ville sous vidéoverbalisation



## » Animations

16

- Les Estivales



# CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :

Le spectacle donné par les « Blues Brothers », lors des Estivales de 2012 a rassemblé pas moins de 2000 personnes au pied de la Cathédrale.

Photo : Gérard Règle (Association Chartrestivales)

**VOTRE VILLE**  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 124  
JUIN 2013  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.chartres.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR DE COMMUNICATION**  
JEAN-GUY MURIEL

**REDACTRICE EN CHEF**  
MATHILDE GORGES

**REDACTION**  
JACQUELINE BRENNER  
STÉPHANE LEFEBVRE  
VIVIANE VERGNE

**PHOTOGRAPHIES**  
GUILLERMO OSORIO  
LUCAS JACQUEMIN  
MAXIME GUILLON  
NORMAN PARAUT

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE FABREGUE

**TIRAGE**  
30 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



PROVENANT  
DE FORÊTS GÉNÉRÉES  
DURABLEMENT  
Pour plus d'infos  
www.pefc.org

Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

### Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

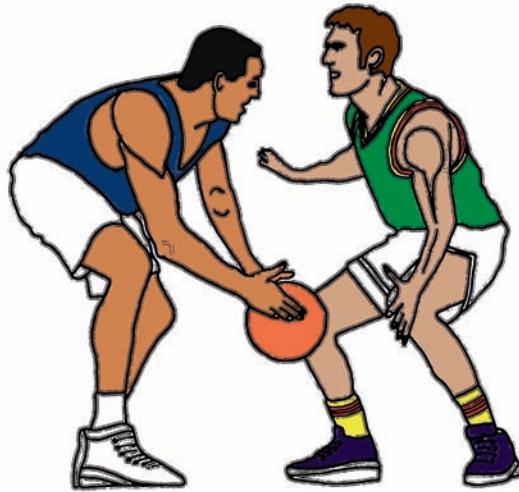


Samedi 27 mars dernier, les époux Métais et Liger célébraient leurs noces d'or (50 ans de mariage). Nous leur renouvelons nos félicitations et nos vœux de bonheur.

## »» Dossier Jeunes

22

- Les activités dans les Maisons Pour Tous



## »» Sports

30

- Le portait de Milan Vasic



## »» Archéologie

38

- Ouverture du site de Saint-Martin-au-Val



## Pôle gare : Histoire de la Gare de Chartres



Projet de façade. Le dessin architectural est résolument moderne, et propose des volumes bien supérieurs à ceux de la gare du 19<sup>e</sup>s.

SNCF, Archives Agence Gares Ile-de-France, tous droits réservés.

# Deuxième époque Les agrandissements des années 30

La reconfiguration intérieure de la gare de Chartres est l'un des chantiers de l'opération d'aménagement urbain Pôle Gare. La SNCF et Gares & Connexions présenteront leur projet en septembre. En attendant, nous vous proposons un deuxième volet de l'histoire de la gare : son agrandissement, dans les années 1930.

**C**hartres a très rapidement conquis une position clef dans le développement des réseaux ferroviaires ouest et sud-ouest français. Dès 1865 avec l'ouverture des nouvelles lignes vers Orléans et Dreux, puis en 1880 celle vers Bordeaux, l'emprise et les infrastructures ferroviaires ont pris de l'importance et le bâtiment voyageurs a connu une série de transformations et d'agrandissements jusqu'en 1908.

En 1928, Raoul Dautry, directeur des Chemins de fer de l'État, entreprend de moderniser le paysage ferré français. La transformation de la gare de Chartres est confiée à l'architecte Henri Pacon, qui a notamment construit celle du Havre. Autour du corps central, dont seul le gros-œuvre est conservé, c'est véritablement une nouvelle gare qui est créée. La façade côté ville donne le ton : de hautes baies cintrées en claustras de ciment armé, des lignes épau-

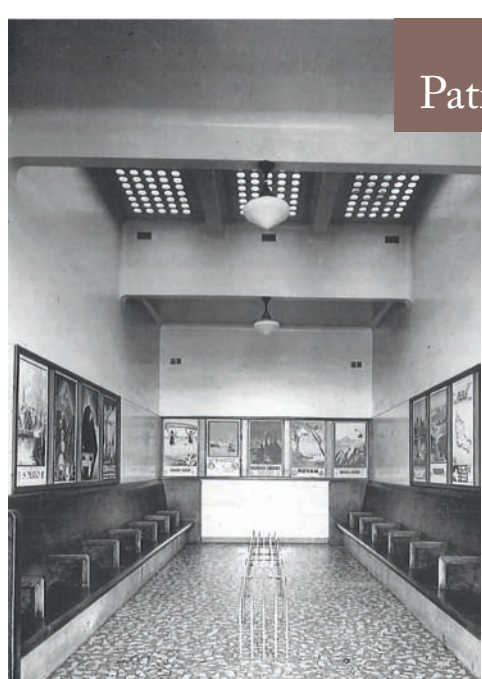
rées et verticales, des volumes généreux... le « 19<sup>e</sup> siècle inopportun » comme le qualifie un journaliste d'alors, laisse la place à un 20<sup>e</sup> siècle à la modernité affirmée. Les grandes halles qui enjambaient les voies disparaissent avec l'électrification des lignes.

Dans notre numéro de juillet-août, découvrez comment les années 1950 à 80 transforment encore cette gare...

*Cette présentation vous est proposée grâce aux études historiques SNCF - Gares&Connexions, pour le réaménagement du Bâtiment voyageurs de la gare, dans le cadre de l'opération d'urbanisme Pôle Gare.*



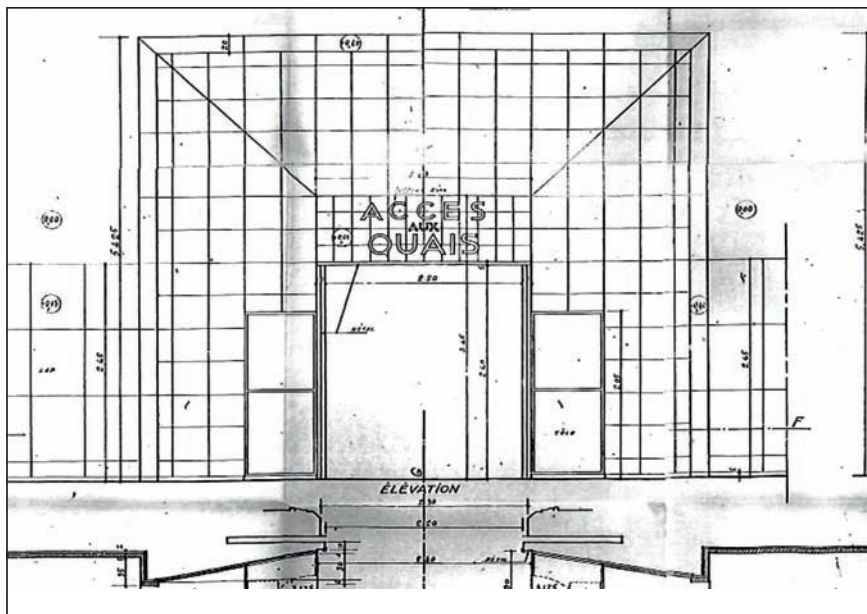
Le grand hall frappe par ses volumes et notamment sa hauteur : 14m sous un plafond à caissons. Tout ce qui est nécessaire à la préparation du voyage y est présent : guichets de renseignements et billetterie, panneaux horaires, bibliothèque.  
Archives SNCF Gares & Connexions, studio Cheveton, DR.



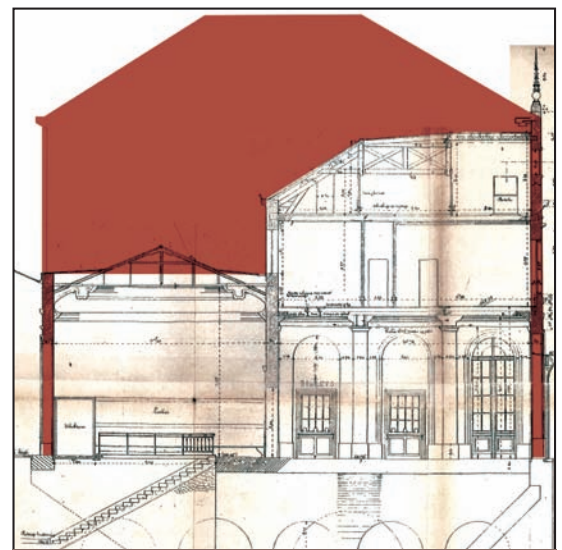
De part et d'autre du hall central dans les ailes, sont distribués des espaces pratiques. Ici, la salle d'attente des 1re classe. SNCF, Archives Agence Gares Ile-de-France, tous droits réservés.



De l'ancienne gare, la nouvelle a gardé l'organisation en un bâtiment tricorset une place des voyageurs avec enceinte. Médiathèque de Chartres.Ile-de-France, tous droits réservés.



Étude d'habillage et de signalétique intérieure. Le modernisme des années trente s'affiche en grosses lettres et en traits épurés. Le maniérisme de la fin du 19<sup>s</sup>. laisse place à une esthétique pratique. SNCF, Archives Agence Gares - Ile-de-France, tous droits réservés.



Coupe transversale sur le hall avant travaux : en clair les volumes de la gare 19<sup>es</sup>. en ombre, les nouveaux volumes. Le dessin illustre parfaitement la nouvelle ambition donnée à cette gare. SNCF, Archives Agence Gares - Ile-de-France, tous droits réservés.

## Opération Pôle Gare

# Travaux de l'îlot Casanova : point sur la circulation

Le chantier de l'îlot Casanova a débuté comme prévu mi mai par le retrait de l'amiante et du plomb dans les bâtiments. La démolition des bâtis se poursuivra jusque début juillet. Un point sur les modifications de circulation durant ce chantier.

Les mesures de sécurité aux abords du chantier nécessitent une modification de la circulation aux abords de l'îlot Casanova, qui évoluera en fonction de l'avancée des démolitions. Des déviations sont mises en place.

## ❶ Jusqu'au 14 juin au soir

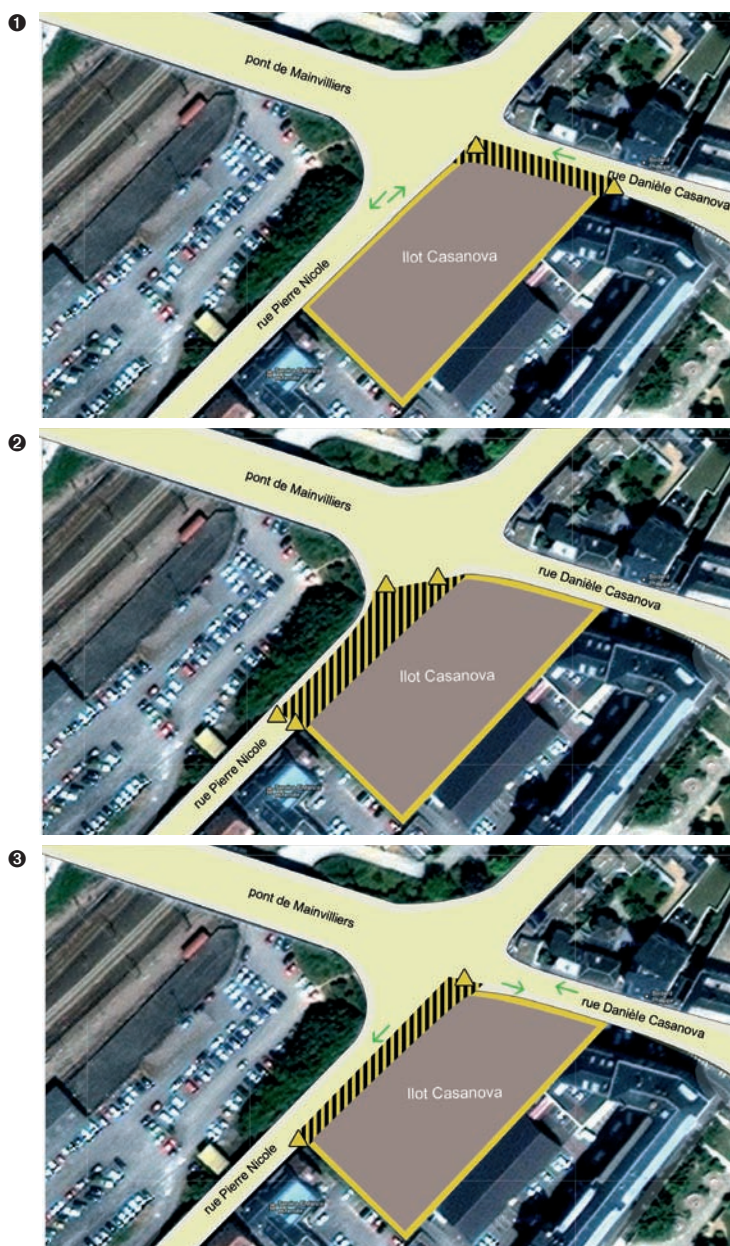
- La circulation des véhicules rue Danièle-Casanova est interdite côté chantier (sens Gare et pont de Mainvilliers ⇨ Épars).
- La circulation est normale le week-end du 8-9 juin
- La circulation dans la rue Nicole n'est pas impactée.

## ❷ Du 17 au 21 juin

- La rue Pierre-Nicole est fermée à la circulation tous les jours de 8h30 à 19h dans les deux sens au niveau du chantier, puis rétablie dans les deux sens de 19h à 8h30.
- La circulation rues Chauveau-Lagarde et Pierre Nicole est fermée à la circulation (sauf accès riverains)
- La circulation est normale le week-end des 22-23 juin.

## ❸ Du 24 juin au 12 juillet au plus tard :

- La circulation rue Pierre-Nicole est interdite côté chantier (sens place Jeanne d'Arc ⇨ gare) à partir de 8h30;
- La circulation rues Chauveau-Lagarde et Pierre Nicole est fermée à la circulation (sauf accès riverains) dans le sens descendant (place Jeanne d'Arc ⇨ gare).
- La circulation est normale les week-end



- Durant toute la durée des démolitions, des déviations sont mises en place.
- Le cheminement des piétons est interdit le long du chantier.
- Tout stationnement est désormais définitivement interdit sur l'emprise Sernam. Seuls les agents de la SNCF y sont admis, avec mise en évidence du pass « Carmillon ». Tout véhicule non autorisé pourra être enlevé et mis en fourrière.



## Rénovation de la Roseraie

## Une place pour «voisiner» !



Le 30 avril étaient officiellement livrés les aménagements des rues de la Roseraie et des Lilas.

**L**es riverains ne boudent pas leur plaisir : avec l'aménagement de la rue de la Roseraie et des Lilas, les voitures circulent et se garent facilement, et les piétons profitent d'une voirie où la verdure prendra peu à peu sa place, contribuant à l'image de ce quartier que quelques beaux jardins privés agrémentent déjà. Le cadre est posé pour que la vie de voisinage s'y épanouisse, comme sur la placette qui a été aménagée.

Pas à pas, c'est toute la ville qui devient plus belle et plus facile à vivre, avec l'accompagnement des habitants.



Billard / Change

# La fin des travaux !

Depuis fin septembre, le quartier Change/Billard était méconnaissable. Travaux lourds à un rythme soutenu, conditions climatiques pas toujours favorables, difficultés d'accès aux commerces et habitations... mais les travaux s'achèvent, et dans les temps ! Rendez-vous fin juin.



Dernières finitions sous la Halle Billard

**L**a Ville a achevé la pose des bordures et des pavés sur le trottoir côté impair jusqu'en bas de la rue des Changes ainsi que dans l'impasse des Changes. Il en va de même pour les finitions des dalles sous la halle et la mise en place de l'éclairage ainsi que la pose des bordures et pavés sur le trottoir côté pair.

Chartres Métropole a également fini son travail dans l'implantation de conteneurs à l'arrière de la halle, en commençant par le terrassement pour l'installation des deux cuves, avec la présence des archéologues, ainsi que la réalisation des massifs et des dalles-bétons. Les deux conteneurs sont aujourd'hui en place et le démontage des portiques de soutènement est imminent.

Les 3 premières semaines du mois de juin seront consacrées à la pose des pavés rue des Changes depuis la rue de la Pie en remontant vers la place Billard afin de finir le carrefour Soleil d'Or/Poissonnerie. A la fin du mois, les finitions pour la pose des dalles et pavés à l'arrière de la halle, autour des conteneurs enterrés. Ainsi que les dalles qui viennent matérialiser au sol l'ancienne Porte des Changes.

Ces dernières finitions réalisées, le quartier pourra à nouveau accueillir le marché les mercredis et samedis matin ! Un retour très attendu par les commerçants et les riverains impatients de voir leur quartier vivre une deuxième jeunesse sous le soleil de l'été.



La rue des Changes réaménagée

# L'ancien château de la Place Billard mis à nu

Lors des travaux réalisés sur la place Billard, des découvertes archéologiques majeures ont été faites, révélant ainsi les anciennes murailles du château de la place Billard, datant du X<sup>e</sup> siècle.

Quelques gros blocs de fondation de la tour du château ont été mis au jour à 40 cm sous le niveau actuel de la place Billard.



Blocs calcaires des fondations de la tour du château sous les halles de la place Billard, vue vers le sud avec mire de 50 cm. P. Gibut

Trois caves maçonnées d'époque moderne, appuyées contre le mur d'enceinte du château ont été observées. Ces caves sont voûtées et assez profondes (l'une d'elles dépasse 4 mètres).



Voûte d'une cave moderne appuyée contre le mur d'enceinte du château, vue vers l'est avec mire de 50 cm. P. Gibut

Au X<sup>e</sup> siècle le Comte de Chartres, Thibaud le Tricheur (910-977), fait construire à l'emplacement de la place Billard un premier château qui sera rebâti en pierre au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle. Ce château est composé d'une tour rectangulaire à deux étages, ainsi que de plusieurs bâtiments annexes disposés à l'intérieur d'une enceinte. Cet édifice est un symbole fort du pouvoir comtal où l'on rend justice et où se tiennent les assemblées du baillage. Dès 1587 une partie du donjon,

alors en très mauvaise état, s'écroule. Il restera en ruine jusqu'à son acquisition par le maire Vincent Chevard (1748-1826) en 1800. Le château est alors démoli pour construire une place publique, qui deviendra la place Billard.

Le service archéologie de Chartres, en relation avec les services de la médiathèque l'Apostrophe, a pu localiser ces vestiges sur un plan détaillé du château dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle, et restituer l'emplacement de l'édifice avec une précision de 50 cm.



Plan du château dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle (Mérian, Plan Tour du Roi SA 16512, Médiathèque l'Apostrophe), redressé sur le plan actuel de la place et des vestiges observés. F. Fouriaux



# Le Cœur de Ville sous vidéo-verbalisation

Depuis 2010, les caméras de vidéo-protection présentes sur la ville peuvent légalement être utilisées pour la constatation d'infractions aux règles de la circulation et du stationnement. Depuis la mise en place du dispositif de vidéo-verbalisation, en 2011, dans le secteur piétonnier, l'occupation abusive des zones de stationnement interdites est en chute libre sur la majeure partie des sites. A partir du 1<sup>er</sup> juillet, ce ne seront plus des sites mais l'ensemble du secteur piétonnier délimité par les bornes d'accès qui sera soumis au dispositif.

**C**'est l'aboutissement de quelques années de réflexion autour de la création du plus grand centre commercial à ciel ouvert dans un rayon de 100 km. La création du Parking Cœur de Ville, l'installation de bornes d'accès délimitant le périmètre réservé aux piétons, le nettoyage de la Cathédrale (dont on rappelle que les subventions de l'Etat ont été attribuées sous la condition que la circulation soit limitée au pied de l'édifice), la généralisation des rues pavées favorisant le déploie-

ment des terrasses, le développement de la politique cyclable sur la Ville, les nombreuses animations, etc. Autant de dispositifs qui ont façonné un espace de qualité où la voiture n'est plus la bienvenue. La municipalité a choisi d'appliquer le dispositif de vidéo-verbalisation à l'ensemble du secteur borné afin de limiter le stationnement abusif des véhicules. Dans une rue piétonne, il est par définition interdit de stationner. L'arrêt doit y être un « cas de force majeure » : l'arrêt pour déposer des colis ou des personnes est autorisé mais

il doit être bref. La mise en service de zones de vidéo-verbalisation a fait ses preuves depuis 2011 et une diminution notable des « véhicules tampons » a été enregistrée. Il était donc tout naturel que les zones se multiplient pour finalement s'étendre à l'ensemble du périmètre afin de contraindre les derniers véhicules rebelles. Les brigades VTTistes de la police municipale prendront le relais sur les rares secteurs qui échappent au contrôle des caméras.

Cet espace est le plus attractif de la ville. Les marchés, commerces et

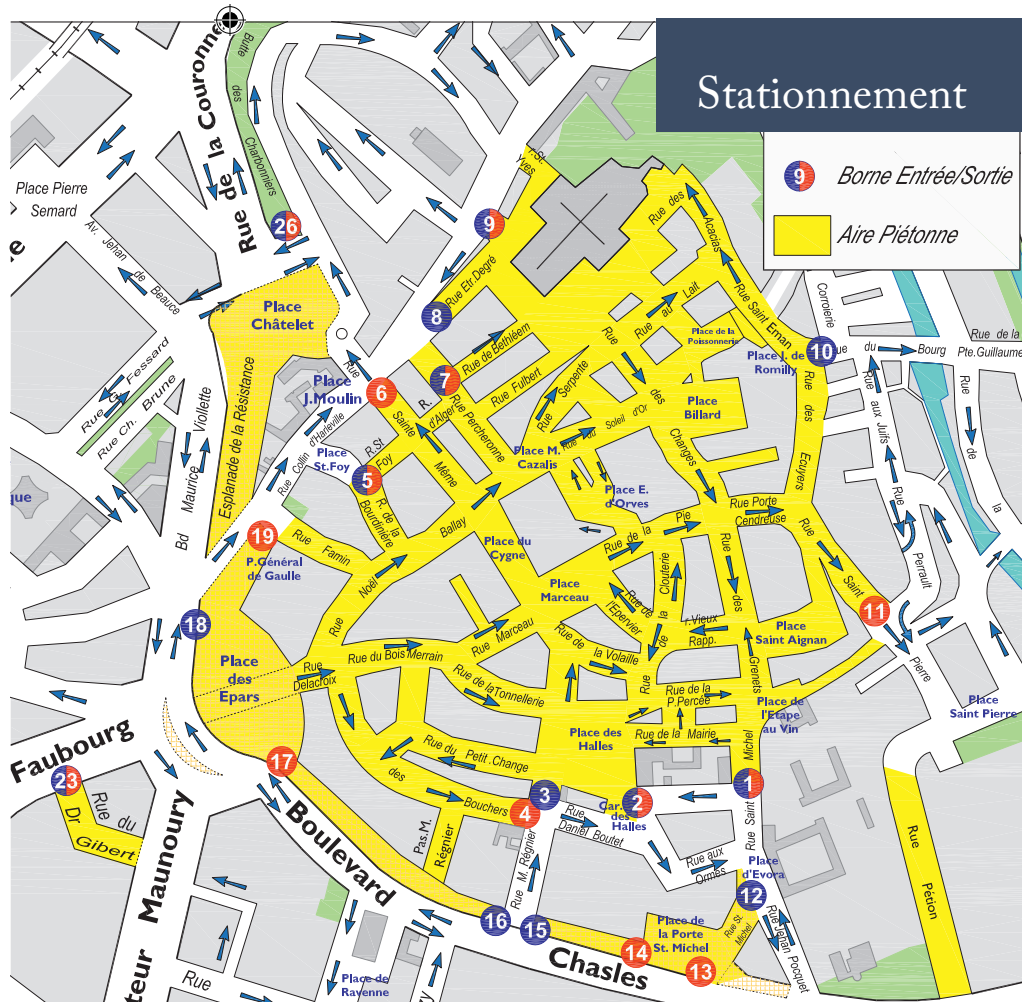
terrasses y sont concentrés. Les touristes, promeneurs, chaland et cyclistes y cheminent intensément.

Faire du cœur de Chartres un cadre réservé aux piétons doit être une réalité. Sortir les voitures de cet espace est un dernier pas à franchir. Le contrôle par vidéo-verbalisation apportera la touche finale à cette démarche réclamée par de nombreux habitants et commerçants, en particulier après les travaux réalisés dans le secteur protégé de la Cathédrale et les nouveaux aménagements des rues du soleil d'Or, rue des Changes, Place de la Poissonnerie et Place Billard, aménagements qui seront progressivement généralisés à l'ensemble de la zone piétonne.

Des panneaux seront prochainement installés, à l'entrée de chaque borne, pour signaler aux automobilistes que tout stationnement fera l'objet d'un procès verbal assorti d'une amende de 35€... De quoi limiter la simple entrée des voitures dans le secteur si ce n'est pas une obligation.

De nombreuses solutions de stationnement sont disponibles pour accueillir les voitures en périphérie proche, en sous-terrain (3 parkings) comme en surface (où nous rappelons d'ailleurs que la première demi-heure de stationnement est gratuite).

... Ce sont les véhicules rebelles qui sont visés par cette nouvelle contrainte. Ceux que l'installation du parking et tous les autres dispositifs n'ont pas encore réussi à sortir du secteur borné.



## Historique du stationnement à chartres

2004 : création du secteur résidentiel en cinq zones couvrant principalement le centre ville. Une zone centrale (aire piétonne) et 4 zones périphériques.

2006 : Création du stationnement minute en centre ville afin de permettre une rotation pour faciliter l'accessibilité aux commerces. Horodateur alphanumérique ou l'usager doit saisir son immatriculation. Délivrance gratuite d'un ticket de stationnement de 15 mn limité à un ticket le matin et un l'après midi.

2008 : modification réduisant à 2 zones de stationnement. Les quatre zones périphériques sont regroupées en une.

Cette modification n'a pas été satisfaisante et a créé un stationnement anarchique pénalisant les résidents des quartiers.

2008 : Création de la première demi-heure gratuite sur le stationnement payant. Délivrance gratuite d'un ticket de stationnement de 30 mn. Cette durée pouvant être complétée moyennant paiement en vigueur.

2009 : retour au découpage initial en 5 zones et création de la zone bleue réglementée à disque intégrée au stationnement résidentiel. En effet, ces secteurs en limite des communes de Lucé et Luisant subissaient du stationnement ventouse qui pénalisait les résidents.

## Stationnement sous-terrain



**Parc Cathédrale**  
352 places sur 5 niveaux

**Parc Hôtel de Ville**  
410 places sur 5 niveaux

**Parc Cœur de Ville**  
1112 places sur 3 niveaux

**Parc Grand Faubourg**  
165 places uniquement sur abonnement

## Stationnement en surface payant et minute

Nombre d'horodateurs payant: 92  
 Nombre de places : 1700  
 Nombre d'horodateurs minute : 11  
 Nombre de places minute : 78  
 Nombre de places PMR : 108  
 (sur toute la ville)

## Zone bleue a disque

Nombre de places : 500



## Retour sur le Banquet des seniors

## Un rendez-vous incontournable

Ils étaient près de 3000 sur trois jours à répondre à l'invitation du député-maire au traditionnel Banquet des seniors.

*«Ce banquet a réuni 150 personnes de plus que l'année dernière. Mon adage reste le même : «la vieillesse est une chance. La longévité s'installe : les jeunes seniors de 65 ans sont plus nombreux que les autres années. Des enfants accompagnent leurs parents. Je constate le succès persistant de ce banquet, un événement chartrain incontournable».* Le Maire n'a pas manqué de féliciter Elisabeth Fromont, première adjointe, à ses côtés, *«qui s'occupe depuis 12 ans de la mise en place du banquet»*, les 32 étudiants du lycée Efagrir de Mignéres pour leur participation efficace, et de les services municipaux. Il a adressé un salut particulier aux nouveaux Chartrains : *«On ne vient pas vivre à Chartres par hasard. C'est une ville animée avec de nombreuses manifestations».*

Accueil jazzy, repas raffiné, danse, mise à l'honneur de 30 doyens, anniversaires, tombola, voyage musical «Cabaret Circus» par l'orchestre Thierry Tacinelli, tout était réuni pour que ce rendez-vous annuel reste inoubliable.



Mme Paule DANET (22/05/1913). M. Marcel DELOUYE (5/03/1912). Mme Denise BATTENDIER (3/07/1913). M. Jean GUYEU (19/02/1918). Mme Yvonne LELONG (17/08/1915). M. André CONDETTE (18 /09/1919). Mme Eugénie COGNARD (1/05/1916)). M. Jean LAGNEAU (22/07/1920). Mme Madeleine GUILLEMET (21/03/1918). M. Alphonse FRANGEUL (30/10/1920). Mme Eugénie PROT (18/07/1914). Mme Paulette GIRARD (18/12/1918). M. Roger KERNANNEC (11/02/1920). Mme Madeleine NOUVELLON (1/07/ 1919). M. Pierre LEFORT (15/11/1920). M. André LEMINOUX, (6/02/1922). M. Jean-Marie LENINAN (22 /12/1920). Mme Gilberte MAHIEUX (17 /02/1920). Mme Marie GANCHE (31/12/1919),. M. Robert FAUCHEUX (10/03/1921). Mme Madeleine CHASSELUT (9/02/1911). M. André BEAUGET (15 /01/1913). Mme Charlotte CAUCHARD, (15/04/1911). M. Raoul MAUDHUIT( 30/09/1917). Mme Suzanne COUSIN (18/08/1913). M. Robert LESIMPLE (3/12/1917). Mme Geneviève VALENTINI (21/02/1916). M. Pierre DUMUS (11/07/1920). Mme Andrée LAUCHER (27/08/1917). M. Bernard DOUSSET (1/06/1920).

## Centenaire de l'école de la Brèche

# Enfin Inaugurée !

Il aura fallu attendre 100 ans pour que l'école de la Brèche soit inaugurée, le samedi 22 juin prochain, à 14h30. Une manifestation attendue et préparée par les élèves et leur directeur, Pascal Baron, qui nous livre sa passion pour cette école de quartier qu'il qualifie d'« école du bonheur ».

**I**l aura fallu que des élèves de CM1 de l'école effectuent des recherches sur l'histoire de leur école aux archives départementales pour que le secret soit percé à jour : l'école de la Brèche, créée en 1913, n'a jamais été inaugurée ! Un déplacement officiel de Raymond Poincaré, Président de la République de l'époque, dans les environs, est à l'origine de ce manquement dont on mesure encore aujourd'hui l'impact. En effet, l'école, autrefois appelée « école de la Place Drouaise », a simplement mué en « école de la Brèche » (le nom de sa rue), alors que toutes les autres portent des noms de personnages de notre histoire.

Mais cela n'a pas empêché à cette petite école de quartier de devenir ce qu'elle est : « Une école de qualité, paisible », dans laquelle les élèves s'épanouissent autour de projets originaux. Le Directeur, Pascal Baron, s'est d'ailleurs illustré en matière de création audiovisuelle en proposant à ses élèves la création de courts métrages, largement salués par le monde enseignant.

Lorsque l'on parle de « petite école de quartier », nous n'y sommes pas



vraiment. Les élèves se répartissent certes sur 5 classes, mais l'école elle-même est immense. Composée de deux bâtiments principaux qui hébergent un gymnase, une salle informatique, les salles de classes, des logements de fonction, une salle des profs, etc..., l'école abrite même le Musée de l'école ainsi qu'un atelier mis à la disposition d'un sculpteur... Les élèves bénéficient d'un cadre de qualité, propice à la sérénité de l'enseignement.

Succédant à Roger Judenne, directeur de l'école pendant près de 24 ans, Pascal Baron est depuis 2000 à la tête d'une structure chargée d'histoire, un cadre idéal pour l'apprentissage et le développement. « Notre école est vraiment familiale, les parents sont partenaires, c'est tout un mouvement qui accompagne les élèves, et nous souhaitons que cela perdure. Ce métier est une passion et je l'ai choisi. La petite structure est un vrai plaisir à gérer humainement, car ici on est à la taille de l'enfant. C'est l'école du bonheur ! »



Pascal Baron

Pour l'évènement, ce sont les élèves eux-mêmes qui ont préparé les festivités.

**Le programme :**

**14h30** - Inauguration en présence du Député-Maire de Chartres  
Chants réalisés par les élèves de l'école.

Journée portes ouvertes, avec des expositions, de nombreuses animations et des ateliers.



Entrée principale de l'école par la place drouaise

266. - CHARTRES (E.-et-L.)  
Le Pont Neuf - Entrée de la Place Drouaise

Les deux bâtiments de l'école en 1913



## Estivales

# Un succès de copains

Cette année encore, les Soirées Estivales animeront le Cœur de Ville en proposant de nombreuses animations, concerts et pièces de théâtre en investissant, sur 51 dates, les lieux les plus populaires parmi lesquels les places du Cygne, Marceau et Billard ou le parvis de la cathédrale. Michel Brisson, Président de l'association Chartrestivales, revient sur les 22 années de travail acharné d'une bande de copains qui a fait de l'évènement une véritable institution à Chartres et ses environs.

C'était il y a 22 ans. Chartres ne proposait alors aucune festivité à l'occasion de la période estivale. L'Office de tourisme était encore une association composée de membres actifs dont certains étaient bel et bien décidés à animer le centre ville. Parmi eux, Michel Brisson. Administrateur à l'Office de tourisme et commerçant de la boutique de souvenirs de la place Jean Moulin qu'il tient depuis 1987. Des idées, ce n'est pas ce qui lui manquait !

« La ville manquait d'animation. On s'est dit qu'on allait faire quelque chose. Nous avons commencé en faisant des pièces de théâtre avec les hôtesses de l'Office de tourisme. On faisait passer des jeunes dans les res-

taurants, en tenues médiévales, pour distribuer les programmes. A l'époque, il y avait 3 spectacles par semaine et on disposait d'un budget de 30.000 francs (NDLR : moins de 5000 euros)... Il fallait bien commencer ! Aujourd'hui, nous avons un budget de 155.000 euros dont 135.000 par la Ville de Chartres ! C'est un évènement attendu. Trois mois avant le lancement des Estivales des gens me demandent déjà le programme ! »

C'est au moment du passage de l'Office de tourisme en EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel ou Commercial) en 2007 qu'est créée l'association « Chartrestivales ». « Lors de l'inauguration des terrasses de la rue du Soleil-d'Or, le Maire, Jean-Pierre Gorges, m'avait suggéré de nous organiser en association afin de péren-



Michel Brisson

niser les Soirées Estivales et la Fête de l'Eau. Il m'avait demandé d'en prendre la présidence et m'avait assuré que la Ville nous donnerait les moyens de nous développer, de faire grandir l'évènement. Les promesses ont été tenues. »

La place Marceau en folie lors des soirées Estivales







L'équipe des Estivales (de gauche à droite) : Gérard Régle, Yves Lejeune, Christian Dussault, Lucien Rogers, Didier Monchatre, Bruno Doret, Michel Brisson.

## Michel Brisson en quelques dates :

- 1950 : Naissance Michel Brisson
- 1966 : Arrivée à Chartres
- 1975-1987 : Forages pétroliers chez Schlumberger
- 1987 : Ouverture de la boutique de souvenirs
- 1991 : Premières *Soirées Estivales*
- 1999 : Première Fête de l'eau
- 2007 : L'Office de tourisme devient EPIC
- 2007 : Création de l'association *Chartrestivales*

Rapidement, Michel Brisson a mis le doigt dans un engrenage qui l'a amené au succès que les Chartrains connaissent aujourd'hui et qu'ils attendent chaque année. C'est devenu une passion. *« Ce qui me fait le plus de bien c'est de voir débarquer tous ces gens sur les événements que nous proposons et surtout, les voir repartir heureux. C'est là qu'on se dit réellement que l'on a fait quelque chose ! » « Mais ça reste bon enfant. On est sérieux sans se prendre au sérieux et c'est aussi la grande réussite de notre groupe. Je reçois chaque année 2000 mails par an d'artistes qui visent les Estivales de Chartres pour se lancer, comme un tremplin. Ça aussi, c'est un gage de réussite... »*

sein de Chartrestivales Michel est bien entouré. C'est une vraie équipe de copains. L'association compte 25 adhérents, dont 5 ou 6 qui travaillent sur les soirées... De l'imprimeur au personnel organisateur, en passant par la programmation des groupes, la réalisation des contrats et des fiches techniques, les déclarations Sacem, les commissions de sécurité, etc. il y a un sacré boulot !

Après 22 ans de bons et loyaux services rendus aux Chartrains et quelques ennuis de santé qui marquent sans doute un trop plein d'activités, à 63 ans, Michel avoue vouloir laisser la main... Le message est passé !

Toujours propriétaire de la boutique de souvenirs, gérant du bureau de change et des toilettes publiques, cet ancien des forages qui a officié pendant près de 12 ans sur des plateformes pétrolières à travers le monde rêve d'une retraite paisible... A l'image de ce chalet de montagne au Grand-Bornand dont il est propriétaire depuis des années ou encore de ses nombreux voyages à moto à travers le Maroc ou l'Irlande, toujours accompagné de son épouse...

**Toute la programmation sur [www.chartrestivales.fr](http://www.chartrestivales.fr)**

Même si la charge de travail est de plus en plus conséquente au

## Les premières dates :

Mercredi 26 juin	Portail Nord	Rallye St Hubert	Trompes de Chasse
Jeudi 27 juin	Cathédrale	Patrick Delabre	Concert d'Orgues
Samedi 29 juin	Déambulation	Les shows du cuivre	Déambulation
Samedi 29 juin	Déambulation	Les shows du cuivre	Déambulation
Samedi 29 juin	Portail Nord	Orchestre	Symphonique
Lundi 1 juillet	Portail Nord	Bien-aller Eurelien	Trompes de Chasse
Mardi 2 juillet	Parvis	Evanescence Jazz	Jazz
Mercredi 3 juillet	Place des Halles	La zinzin family	Rock
Jeudi 4 juillet	Cathédrale	Raphaël Trarieux	Concert d'Orgues
Vendredi 5 juillet	Place Marceau	Gypsy Cooker	Jazz Manouche
Samedi 6 juillet	Portail Nord	Les Buissonniers	Chansons françaises



Le vendredi 28 juin, de 20h à 23h30,  
le long des bords de l'Eure

# 14<sup>e</sup> édition de la Fête de l'Eau



Pour célébrer l'Eure, la 14<sup>e</sup> édition de la Fête de l'Eau investira ponts, parkings, rues et parcs de la basse ville. Pendant plus de trois heures, trente-deux animations gratuites animeront le parcours du parc des Bords de l'Eure jusqu'au Pont du Massacre.

**P**armi les premiers événements de la saison estivale, la Fête de l'Eau regroupera des spectacles musicaux, des démonstrations nautiques ainsi que des jeux d'eau. Pour compléter la programmation, Les Show du cuivre accompagnés de l'association Le Cirque en Equilibre déambuleront le long du parcours. Cette année, les enfants seront encore à l'honneur avec la présence de nouvelles animations qui leur seront tout spécialement dédiées.

Différents ponts et points de la basse ville accueilleront des concerts de musique, des animations, des démonstrations, des concours de pêche, des jeux d'eau, des dégustations d'eau...

## Les nouveautés 2013 :

- Pas de trampolines cette année mais une structure gonflable de 7m50 de haut que l'on escalade d'un côté et où l'on se laisse glisser de l'autre pour les enfants de 7 à 30 ans.
- L'Embarcad'airs, 10 jeunes musiciens qui animeront le pont Saint-Hilaire et apporteront joie et bonne humeur.
- Faire ses premiers pas sur l'eau sera possible avec les bulles qui permettent d'y marcher au pont Bouju.
- Un chemin des arts est proposé par la Ville avec :
  - à la Collégiale Saint-André l'exposition « *Maskarade* » de l'artiste Kriki qui entre autres présentera deux œuvres monumentales, une fresque et une sculpture de 6m chacune;
  - l'atelier d'artiste, rue du Massacre, où Patrick Crossonneau vous accueillera pour cette soirée;
  - un mur d'escalade de 8m de hauteur.

Au soleil couchant, l'Eure s'illuminera grâce aux embarcations du club Chartres Métropole Canoë Kayak qui descendront la rivière pourvus de feu de Bengale et de torches. Cette descente se

clôturera par des fontaines lumineuses sur le pont du Massacre. La Fête de l'Eau 2013, l'événement de l'été à ne manquer sous aucun prétexte !

## Contact :

association Chartrestivales,  
5 Cloître Notre-Dame -  
28000 Chartres chartrestivales@  
chartrestivales.com  
www.chartrestivales.com

## Le Cœur de Ville, scène de spectacles

A partir du vendredi 7 juin, les rues du Cœur de Ville seront animées par des déambulations et spectacles de rue (musique, théâtre, clown, etc.), tous les vendredis après-midi de 15h à 17h, les samedis matins de 10h à 12h et les samedis après-midis de 15h à 17h.



Vendredi 21 juin

# « La Fête de la Musique de vive voix »

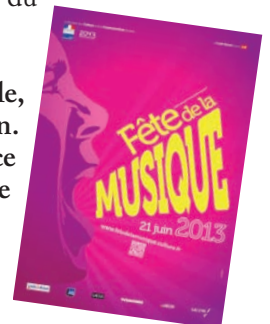


**T**el est le thème national de cette 32<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique. Déambulez dans les rues et les quartiers chartrains et ouvrez grand vos yeux et vos oreilles ! Chanson française, blues rock, country, folk, reggae, musique électronique, hard rock... artistes amateurs ou professionnels se mettront en quatre et rythmeront votre soirée. L'ouverture aura lieu place des Epars avec un flashmob à partir de 19h30 animé par Stéphane

Massaro. Ambiance assurée ! Place des Epars, découvrez aussi OMR, un groupe de blues rock, The Todiwells : blues, country, folk. Place Marceau, appréciez la variété française avec les groupes *Les Têtes de Piafs* ou *Le temps d'un Rêve*. Retrouvez *La Bande à Fernande*, rue Sainte-Même. Venez apprécier la chorale *Y'a d'la voix* -80 chanteurs et musiciens- portail nord de la cathédrale. Deux chorales scolaires se produiront, tertre de la Poissonnerie pour l'école Fran-

çois Villon, place des Halles pour le collège Jean Macé. Sites incontournables : places des Epars, des Halles, du Cygne et Marceau.

En cœur de Ville, le vendredi 21 juin. Rendez-vous place des Epars à partir de 19h30. Renseignements : tél. 02 37 18 47 60.



Les Samedis Musicaux / le samedi 8 juin à 20h

## Concert au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres

Avec le Trio Atanassof :  
Pierre-Kaloyann Atanassov,  
piano, Perceval Gilles, violon,  
Sarah Sultan, violoncelle

Au programme :  
**Mozart Trio K 542**  
**Brahms Trio n°2 op 87**  
**Schubert Trio n°1 op 99**

Billetterie : l'Asne qui Vielle  
tél. 02 37 21 39 46  
Réservation au  
06 87 96 15 29  
ou sur place le soir du concert.  
Tarif unique : 12 €



Le dimanche 23 juin

# La première du rendez-vous des Chineurs

La Ville de Chartres a souhaité animer plus régulièrement les grands boulevards du Cœur de Ville. Après le Salon de l'Automobile du 31 mai dernier, c'est au tour du Rendez-vous des chineurs de prendre une première date avec les Chartrains le 23 juin. Les précisions de ses organisateurs, Eric et Valérie Przybylak.

## Votre Ville : Comment connaissez-vous Chartres ? Eric et Valérie Przybylak :

*Parce que nous habitons tout près, à Illiers-Combray. Et surtout, nous organisons tous les mois à Chartreexpo un marché d'antiquités-brocante destiné uniquement aux professionnels, qui compte parmi les cinq plus importants de France. Il a lieu tous les mois, hiver comme été, et il est en développement constant. Les Chartrains ont peut-être pu voir certains reportages récents sur France Télévision et sur M6. Nous contribuons à faire parler de Chartres, que nous aimons.*

## VV : Changement de clientèle, puisque le Rendez-vous des chineurs s'adresse aux particuliers ?

*E et VP : Oui, un peu comme les Puces de Chartres que nous organisons à Chartreexpo. Nous connaissons é v i d e m e n t beaucoup de professionnels, et nous sommes nous-mêmes tous les deux des enfants de brocanteurs. Quand la mairie*



Valérie et Eric Przybylak, accompagnés du Directeur de Chartreexpo, Philippe Galiotto (au fond)

*nous a demandé, très logiquement, comment elle pouvait organiser un rendez-vous d'antiquités régulier sur les boulevards de Chartres, nous lui avons proposé de relever le défi, au moins pour un an. Beaucoup de villes importantes organisent ces rendez-vous mensuels, car le rendez-vous est la seule manière de fidéliser une clientèle fidèle d'habitants et de visiteurs. Tout le monde saura qu'il y a une brocante le quatrième dimanche de chaque mois à Chartres.*

*Nous avons notre propre clientèle de professionnels, mais les professionnels chartrains sont bien sûr prioritaires. Nous espérons d'ailleurs que les manifestations chartraines qui existent déjà, comme celles du Lions début septembre ou le rendez-vous mensuel de la place du Cygne, continueront. Chartres a tout pour attirer l'amateur d'antiquités, qui est presque toujours aussi un amateur de patrimoine.*

## VV : Combien attendez-vous d'exposants ?

*E et VP : Nous en espérons une quarantaine la première fois. Après, cela devrait augmenter, si la*

*clientèle est au rendez-vous. Le seul impondérable, c'est la météo. Mais comme tous les Chartrains, nous espérons qu'enfin le soleil sera au rendez-vous.*

**Pour en savoir plus :**  
tél. 06 42 37 77 46  
ou 06 37 80 06 65.  
ohvl@orange.fr  
www.ohvl.net

## Place du Cygne, la brocante habituelle

Le même dimanche 23 juin, les amateurs de brocante et d'antiquités ont aussi rendez-vous, comme chaque mois, avec la manifestation organisée par Frédéric Le Minor et ses amis, place du Cygne toute la journée. Celui-ci se réjouit du nouveau *Rendez-vous des chineurs*. Les Chartrains et les touristes « pourront effectuer un véritable circuit du plaisir de chiner dans le centre-ville, ce qui renforcera encore son animation ». Plus on est de fous...  
**Contact : 06 40 35 80 15.**



## Quartier des Villaines-Comtesses

### *Les Amis de Jules*

# Une association qui bouge !



De gauche à droite : Marion Guyonnet, trésorière. Nathalie D'Araquy, secrétaire. Lydia Budi, présidente. Yannick Vecchio, vice présidente. Absente sur la photo : Frédérique Jehanno, secrétaire.

Les membres de l'association « *les Amis de Jules* » foisonnent d'idées pour faire bouger le quartier. Focus.

**L'**association *Les Amis de Jules* organisera le dimanche 9 juin un bric à brac dans le quartier des Comtesses. Les bulletins d'inscription seront à retirer chez les commerçants rue de Villaines ou sur le blog : <http://julesetcomtesses.canalblog.com>  
Des activités pour les seniors -jeux de société, scrabble, jeux de cartes ...- avec goûter sont programmées tous les lundis après-midi à la Maison Pour Tous des Comtesses. Tarif : 12 € annuel.

Connaissez-vous « le Tricot » ? Cette activité tricot qui regroupe une vingtaine de participants se déroule le dernier vendredi de chaque mois. La participation est gratuite. Il faut être adhérent à l'association. Chacun apporte son matériel et les plus expérimentés aident les débutants.  
Lydia Budi, présidente de l'association, lance un appel : « *Le bureau recherche des bénévoles souhaitant s'investir dans la vie du quartier et de l'association pour créer de nouvelles activités : groupes*



*de marche, de footing, wide dressing, conférences... ».*

D'autres activités dont les dates restent à définir sont dans les cartons : un repas pour le beaujolais, la fête de Noël (avec le p'tit train de la ville de Chartres), la galette des rois, le carnaval et bien d'autres surprises !

**Contact tél. 06 40 18 50 35.**

## Le dimanche 9 juin à Chartreexpo Exposition canine

### Si tous les chiens du monde...



Tous les amateurs de chiens, et les autres, ont rendez-vous à Chartreexpo comme chaque année, pour admirer 1500 chiens de toutes les races du monde ou presque.

Chiens de travail et chiens de compagnie, chiens de chasse et chiens de défense, la variété de leurs talents est infinie.

Les jurys récompenseront les meilleurs.

A noter que les organisateurs, membres de la Section Beauce de l'Association Canine Régionale du Centre, ont créé un challenge qui porte le nom de Bernadette Jouachim, adjointe au Maire de Chartres entre 2001 et 2008, trop tôt disparue. C'est elle qui avait initié la politique de « *l'animal dans la ville* » qui fait toujours référence...

Ce challenge récompensera les meilleurs chiens d'arrêt, les préférés de Bernadette, grande amoureuse de la nature et de la chasse.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 2 août

# Les vacances dans les Maisons Pour Tous

## MPT des Hauts de Chartres/Saint Chéron

5 rue des Hauts de Chartres

Tél. 02 37 23 40 70

2 rue de la Mare à Boulay

Tél. 02 37 23 40 72

Lundi 8 juillet

**Matin :** accueil**Après-midi :** foot en salle

Mardi 9 juillet

**Matin :** jeux de société**Après-midi :** roller sur le skate parc

Mercredi 10 juillet

**Matin :** kinect**Après-midi :** multisports

Jeudi 11 juillet

**Activité surprise**

Vendredi 12 juillet

**Matin :** activités manuelles**Après-midi :** piscine à l'Odyssee

Lundi 15 juillet

**Matin :** accueil**Après-midi :** foot en salle

Mardi 16 juillet

**Activité surprise**

Mercredi 17 juillet

**Matin :** patinoire à l'Odyssee**Après-midi :** course d'orientation

Jeudi 18 juillet

**Matin :** multisports**Après-midi :** piscine à l'Odyssee

Vendredi 19 juillet

**Matin :** atelier cuisine**Après-midi :** tournoi de poker

Lundi 22 juillet

**Matin :** accueil**Après-midi :** foot en salle

Mardi 23 juillet

**initiation au catamaran**

Mercredi 24 juillet

**Activité surprise**

Jeudi 25 juillet

**Matin :** activités manuelles**Après-midi :** multisports

Vendredi 26 juillet

**Matin :** piscine à l'Odyssee**Après-midi :** cinéma

Lundi 29 juillet

**Matin :** accueil**Après-midi :** foot en salle

Mardi 30 juillet

**préparation d'un repas**

Mercredi 31 juillet

**stage de planche à voile**

Jeudi 1 août

**stage de planche à voile**

Vendredi 2 août

**ski nautique**

## MPT de Beaulieu

2 place de Beaulieu

Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 8 juillet

**Matin :** accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong)**Après-midi :** futsal

Du 9 au 12 juillet

**Séjour à la mer à Guidel plage (Morbihan)**

Mardi 9 juillet

**Matin :** squash / badminton**Après-midi :** atelier esthétique

Mercredi 10 juillet

**Journée détente base de loisirs de Brou**

Jeudi 11 juillet

**Matin :** vidéo**Après-midi :** hockey

Vendredi 12 juillet

**Matin :** golf**Après-midi :** kinball

Lundi 15 juillet

**Matin :** pictictionary**Après-midi :** futsal

Mardi 16 juillet

**Matin :** kayak**Après-midi :** piscine à l'Odyssee

Mercredi 17 juillet

**Matin :** atelier percussion**Après-midi :** roller

Jeudi 18 juillet

**Journée découverte surf**

Vendredi 19 juillet

**Matin :** atelier Bois**Après-midi :** tir à l'arc

Lundi 22 juillet

**Matin :** jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong**Après-midi :** tournoi de pétanque

Mardi 23 juillet

**Matin :** atelier esthétique**Après-midi :** piscine à l'Odyssee

Mercredi 24 juillet

**Matin :** tournoi de ping-pong**Après-midi :** sports d'opposition

Jeudi 25 juillet

**Matin :** handball**Après-midi :** équitation

Vendredi 26 juillet

**Journée à la mer, visite de Deauville**

Lundi 29 juillet

**Matin :** accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong)**Après-midi :** futsal

Mardi 30 juillet

**Matin :** ultimate**Après-midi :** cinéma

Mercredi 31 juillet

**Matin :** tournoi de baby-foot**Après-midi :** bowlingJeudi 1<sup>er</sup> août**Journée détente base de loisirs de Brou**

Vendredi 2 août

**Matin :** atelier cuisine à la**Maison du Saumon****Après-midi :** jeux / goûter de fin de vacances

## MPT de la Madeleine

Mail Jehan de Dunois

Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 8 juillet

**10h à 12h :** jeux de société, billard,

*baby-foot,...*

**14h à 17h : futsal et piscine à l'Odysée**

**Mardi 9 juillet**

*visite de l'aquarium du Trocadero*

**Mercredi 10 juillet**

**10h à 12h : multisports**

**14h à 16h30 : bowling**

**Jeudi 11 juillet**

**De 9h30 à 12h : badminton/squash**

**13h45 à 16h30 : piscine à l'Odysée**

**Vendredi 12 juillet**

**10h à 12h : activités au choix**

**14h à 16h30 : pétanque**

**Lundi 15 juillet**

**10h à 12h : futcity ou futsal**

**14h à 17h : piscine à l'Odysée**

**Mardi 16 juillet**

**10h à 12h : jeux vidéo**

**14h à 17h : thèque (base-ball)**

**Mercredi 17 juillet**

**10h à 12h : ping-pong salle Roscoff**

**14h30 à 16h30 : cinéma**

**Jeudi 18 juillet**

**9h30 à 12h : tir à l'arc**

**13h45 à 16h30 : tournoi de kem's**

**Vendredi 19 juillet**

*Journée détente base de loisirs de Brou*

**Lundi 22 juillet**

**10h à 12h : jeux extérieur**

**14h à 17h : piscine à l'Odysée**

**Mardi 23 juillet**

**10h à 12h : trampoline**

**14h à 17h : activités au choix**

**Mercredi 24 juillet**

**10h à 12h : atelier cuisine avec un top chef à la Maison du Saumon**

**14h30 à 16h30 : bowling**

**Jeudi 25 juillet**

*Journée de la glisse à Landelles*

**Vendredi 26 juillet**

**10h à 12h : multisports**

**14h à 16h30 : piscine à l'Odysée**

**Lundi 29 juillet**

**10h à 12h : jeux de société, billard, baby-foot,...**

**14h à 17h : futsal ou foot city**

**Mardi 30 juillet**

*Journée à la mer*

**Mercredi 31 juillet**

**10h à 12h : jeux de société**

**14h30 à 16h30 : multisports**

**Jeudi 1<sup>er</sup> août**

*kayak*

**Vendredi 2 août**

**10h à 12h : activités au choix**

**14h à 16h30 : bilan + goûter de fin de vacances**

**MPT de Rechèvres/Bel Air**

52 rue Huysmans

Tél. 02 37 23 40 66

4 allée du Berry

Tél. 02 37 23 40 67

**Lundi 8 juillet**

**Matin : activités manuelles**

**Après-midi : football**

**Mardi 9 juillet**

**Matin : tir à l'arc**

**Après-midi : piscine et beach soccer à l'Odysée**

**Mercredi 10 juillet**

**Matin : secourisme**

**Après-midi : rugby**

**Jeudi 11 juillet**

**Matin : théâtre**

**Après-midi : découverte de l'handisport**

**Vendredi 12 juillet**

**Matin : visite de l'unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile à Nogent-le-Rotrou**

**Après-midi : piscine à Aquaval**

**Lundi 15 juillet**

**Matin : activités manuelles**

**Après-midi : basketball**

**Mardi 16 juillet**

**Matin : théâtre**

**Après-midi : piscine et beach soccer à l'Odysée**

**Mercredi 17 juillet**

*Parc de Cloyes-sur-le Loir*

**Jeudi 18 juillet**

**Matin : musée du vitrail de Chartres**

**Après-midi : canoé**

**Vendredi 19 juillet**

**Matin : atelier culinaire**

**Après-midi : baseball**

**Lundi 22 juillet**

**Matin : accueil**

**Après-midi : volleyball**

**Mardi 23 juillet**

*sports nautiques à Landelles*



## Marc Galerne, 16 ans « les activités sont variées et divertissantes »

fréquente la nouvelle Maison Pour Tous « La Cité » de Rechèvres depuis son ouverture en septembre dernier. Les vacances de printemps ont été l'occasion pour lui de profiter des activités proposées par la ville. « Les activités sont variées et divertissantes. Dès qu'il y a une activité, je la fais. Je reviendrai pendant les grandes vacances ».

**Mercredi 24 juillet**

**Matin : théâtre**

**Après-midi : hockey sur gazon**

**Jeudi 25 juillet**

**Matin : visite d'une apiculture à Dammarie**

**Après-midi : piscine et jeux de plage à l'Odysée**

**Vendredi 26 juillet**

**Matin : BMX**

**Après-midi : boxe**

**Lundi 29 juillet**

**Matin : activités manuelles**

**Après-midi : handball**

**Mardi 30 juillet**

**Matin : ultimate**

**Après-midi : piscine et jeux de plage à l'Odysée**

**Mercredi 31 juillet**

*Accrobranche à Senonches*

**Jeudi 1 août**

**Matin : théâtre**

**Après-midi : élection de « miss et mister Maison Pour Tous »**

**Vendredi 2 août**

**Matin : athlétisme**

**Après-midi : les 12 travaux des vacances**

[téléchargez le programme complet sur chartres.fr/sports-loisirs](http://chartres.fr/sports-loisirs)



# Vacances d'été

# Sport au programme !

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des planings élaborés. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

## Planning des activités

### Juillet

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 8	Escrime	Équitation/Plein air
	Squash	Tir à l'arc/athlétisme
Mardi 9	Tir à l'arc	Gym/Trampoline
	Baseball	
Mercredi 10	Bowling	Handball/Pétanque
	Squash	
Jeudi 11	Tir à l'arc	Golf/Frisbee
	Basket	
Vendredi 12	Escrime	Orientation/Thèque
	Squash	
	Trampoline	
Lundi 15	Escrime	Équitation/Orientation
	Squash	Tir à l'arc/Frisbee
Mardi 16	Tir à l'arc	Gym/Trampoline
	Baseball	
Mercredi 17	Bowling	Tennis/Pétanque
	Squash	
Jeudi 18	Tir à l'arc	Golf/Handball
	Foot en salle	
Vendredi 19	Escrime	Athlétisme/Thèque
	Squash	
	Basket	
Lundi 22	Escrime	Equitation/plein air
	Squash	Tir à l'arc/Athlétisme
Mardi 23	Tir à l'arc	Gym/Trampoline
	Baseball	
Mercredi 24	Bowling	Hanball/Pétanque
	Squash	
Jeudi 25	Tir à l'arc	Golf/Frisbee
	Basket	
Vendredi 26	Escrime	Orientation/Thèque
	Squash	
	Trampoline	
Lundi 29	Escrime	Équitation/Orientation
	Squash	Tir à l'arc/Frisbee
Mardi 30	Tir à l'arc	Gym/Trampoline
	Baseball	
Mercredi 31	Bowling	Tennis/Pétanque
	Squash	
Jeudi 1 <sup>er</sup> Août	Tir à l'arc	Golf/Handball
	Foot en salle	
Vendredi 2	Escrime	Athlétisme/Thèque
	Squash	
	Basket	

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 8	Équitation	Escrime
	Tennis	
	Tir à l'arc	Kayak
Mardi 9	Bowling	Badminton
	Foot en salle	
Mercredi 10	Tir à l'arc	Squash
	Trampoline	
Jeudi 11	Bowling	Sortie Golf*
	Baseball	
Vendredi 12	Équitation	Squash
	Basket	
	Tir à l'arc	Ultimate
Lundi 15	Équitation	Escrime
	Tir à l'arc	
	Tennis	Kayak
Mardi 16	Bowling	Handball
	Foot en salle	
Mercredi 17	Tir à l'arc	Squash
	Golf	
Jeudi 18	Bowling	Sortie Golf*
	Baseball	
Vendredi 19	Équitation	Squash
	Tir à l'arc	
	Trampoline	
Lundi 22	Équitation	Escrime
	Tennis	
	Tir à l'arc	Kayak
Mardi 23	Bowling	Badminton
	Foot en salle	
Mercredi 24	Tir à l'arc	Squash
	Trampoline	
Jeudi 25	Bowling	Sortie Golf*
	Baseball	
Vendredi 26	Équitation	Squash
	Basket	
	Tir à l'arc	Ultimate
Lundi 29	Équitation	Escrime
	Tir à l'arc	
	Tennis	Kayak
Mardi 30	Bowling	HandBall
	Foot en Salle	
Mercredi 31	Tir à l'arc	Squash
	Golf	
Jeudi 1 <sup>er</sup> Août	Bowling	Sortie Golf*
	Baseball	
Vendredi 2	Équitation	Squash
	Tir à l'arc	
	Trampoline	

12/15 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 8	Tir à l'arc	Squash
Mardi 9	Bowling	SwinGolf
Mercredi 10	Équitation	Squash
		Kayak
Jeudi 11	Bowling	Sortie Golf*
Vendredi 12	Tir à l'arc	Escrime
		Kayak Pro**
Lundi 15	Tir à l'arc	Squash
Mardi 16	Bowling	Badminton
Mercredi 17	Équitation	Squash
		Kayak
Jeudi 18	Bowling	Sortie Golf*
Vendredi 19	Tir à l'arc	Badminton
		Escrime
Vendredi 19	Tennis	Escrime
		Kayak Pro**
Lundi 22	Tir à l'arc	Squash
Mardi 23	Bowling	SwinGolf
Mercredi 24	Équitation	Squash
		Kayak
Jeudi 25	Bowling	Sortie Golf*
Vendredi 26	Tir à l'arc	Escrime
		Kayak Pro**
Lundi 29	Tir à l'arc	Squash
Mardi 30	Bowling	Badminton
Mercredi 31	Équitation	Squash
		Kayak
Jeudi 1 <sup>er</sup> Août	Bowling	Sortie Golf*
Vendredi 2	Tennis	Badminton
		Escrime
		Kayak Pro**

\* Golf 13 h30 - 17h30 (uniquement les 11, 18, 25 /07 et 01/08 pour les 9/15 ans

\*\* Kayak Pro 14h - 17h



téléchargez le programme complet sur [chartres.fr/sports-loisirs](http://chartres.fr/sports-loisirs)

Renseignements :  
 Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Chartres  
 Tél. 02 37 18 47 70  
[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)



Août

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 5	Escrime	Équitation/Plein air
	Escalade	
Mardi 6	Baseball	Tir à l'arc/Orientation
Mercredi 7	Bowling	
Jeudi 8	Équitation	Handball/Pétanque
Vendredi 9	Golf	
	Escrime	
Lundi 12	Tir à l'arc	Équitation/Plein air
Mardi 13	Baseball	Tir à l'arc/Orientation
Mercredi 14	Bowling	
Lundi 19	Tir à l'arc	Equitation/plein air
Mardi 20	Baseball	Tir à l'arc/Orientation
Mercredi 21	Bowling	
Jeudi 22	Équitation	Handball/Pétanque
Vendredi 23	Golf	
Lundi 26	Escalade	Équitation/Plein air
Mardi 27	Baseball	Tir à l'arc/Orientation
	Badminton	
Mercredi 28	Bowling	Frisbee/Golf
	Escalade	
Jeudi 29	Équitation	Handball/Pétanque
	Basket	
Vendredi 30	Golf	Athlétisme/Thèque
	Escalade	

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 5	Équitation	Escrime
	Tir à l'arc	Trampoline
Mardi 6	Bowling	Squash
Mercredi 7	Baseball	Kayak
Jeudi 8	Bowling	Golf
Vendredi 9	Équitation	Kayak
	BMX	Escrime
Lundi 12	Équitation	Trampoline
Mardi 13	Bowling	Golf
Mercredi 14	Baseball	Kayak
Lundi 19	Équitation	Trampoline
Mardi 20	Bowling	Squash
Mercredi 21	Baseball	Kayak
Jeudi 22	Bowling	Golf
Vendredi 23	Équitation	Kayak
	BMX	
Lundi 26	Équitation	Trampoline
	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 27	Bowling	Squash
Mercredi 28	Foot en salle	Kayak
	Baseball	Escalade
Jeudi 29	Bowling	Golf
Vendredi 30	Équitation	Badminton
	BMX	

12/15 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 5	Tir à l'arc	Trampoline
Mardi 6	Bowling	Squash
Mercredi 7	Baseball	Kayak
Jeudi 8	Bowling	Golf
Vendredi 9	Équitation	Kayak
	BMX	Escrime
Lundi 12	Équitation	Trampoline
Mardi 13	Bowling	Golf
Mercredi 14	Baseball	Kayak
Lundi 19	Équitation	Trampoline
Mardi 20	Bowling	Squash
Mercredi 21	Baseball	Kayak
Jeudi 22	Bowling	Golf
Vendredi 23	Équitation	Kayak
	BMX	
Lundi 26	Tir à l'arc	Trampoline
Mardi 27	Bowling	Squash
Mercredi 28		Kayak
	Baseball	Escalade
Jeudi 29	Bowling	Golf
Vendredi 30	Équitation	Kayak pro**
	BMX	Escalade

\*\* Kayak Pro 14h - 17h

## Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres.

Pour les résidents chartrains : mercredi 3 juillet de 15 h à 19 h ; pour tous : le jeudi 4 juillet de 15 h à 19 h ; les 8, 15, 22, 29 juillet et les 5, 12, 19, 26 août de 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. Pour l'activité kayak, la photocopie du brevet de natation de 50 mètres est à fournir à l'inscription.

**En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne**

## Tarifs (encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

### Chartrains

Séance de 2 heures : 3 €.  
Séance de 3 heures : 4 €.  
Golf\* : 6 € la séance.

### Non Chartrains

Séance de 2 heures : 4 €.  
Séance de 3 heures : 5 €.  
Golf\* : 8 € la séance.

## Anaïs Manzoni, 10 ans



**Votre Ville : Qu'as-tu apprécié pendant ces vacances sportives ?**

**Anaïs :** J'ai découvert le bowling, je me suis bien amusée !! Les activités Sport jeunes c'est un moyen de ne pas m'ennuyer pendant mes vacances, de découvrir plein de choses.

**Votre Ville : As-tu prévu de revenir cet été ?**

**Anaïs :** oui j'ai vraiment envie de refaire du bowling et j'aimerais bien m'inscrire aussi à l'équitation...

## Comme un air de samba sur les Épars cet été

L'association Salsamba organise à Chartres les 29 et 30 juin et les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre, deux week-ends thématiques sur le thème de la plage, de la danse et des rythmes latinos.

Transformer la place des Épars en plage brésilienne le temps de deux week-ends cet été, avec un peu de sable chaud et des rythmes latinos bien enlevés, telle est l'ambition de l'association chartreuse Salsamba. Fondée en 2003, l'association a pour objectif de partager ses valeurs nées de la rencontre des cultures et de transmettre au plus grand nombre la passion des danses latines et tout l'esprit festif qui va avec.

Emmené par Stéphane Massaro, le directeur de la compagnie de danse, le public chartreain sera invité à venir participer à différentes activités sportives sur la place des Épars. Une vaste piste de danse sera ouverte à tous et des ateliers d'initiation à la salsa, à la bachata,

à la kizomba, à la samba et autre zumba, seront organisés au fil du week-end. Le dimanche soir, un concert dansant latino enflammera la place pour un final endiablé.

Les Chartrains pourront découvrir la capoeira, art martial afro-brésilien aussi ludique qu'acrobatique, ou pratiquer un sport de plage en profitant de l'encadrement des clubs sportifs de l'agglomération. Côté farniente, un espace détente installé sur la place proposera massage, soins des ongles et du visage. Stéphane Massaro souhaite ancrer ce nouvel événement. « Si le projet de cette année est plus ambitieux, l'association Salsamba n'en est pas à son coup d'essai. En effet, depuis 2006 elle investit régulièrement les rues de Chartres à l'occasion



de la Fête de la Musique, de la Fête de l'Eau ou des Soirées estivales et a organisé en 2011 et 2012 deux après-midi « Salsa en la playa ». Son souhait serait de faire de ce rendez-vous avec l'esprit du Brésil un événement pérenne sur le calendrier des animations chartreines ».



Les PEP 28 (Association des Pupilles de l'Enseignement public d'Eure-et-Loir) animeront gratuitement la place des Épars le 8 juin prochain.

De 10h à 18h, des animations variées (jeux, activités manuelles, maquillage, activités culturelles...) seront proposées dans une vingtaine de stands tenus par les animateurs des accueils de loisirs gérés par les PEP dans toute l'agglomération chartreuse et le département.

Cette animation sera l'occasion de voir et de pratiquer les activi-

tés que de nombreux enfants et adolescents découvrent lors de leurs journées en centres de loisirs. Ce sera également l'occasion de rencontrer des professionnels au service de l'enfance dont les compétences sont trop souvent méconnues et qui consacrent leur activité professionnelle à participer, aux côtés des parents et des enseignants, à l'éducation de manière ludique mais indispensable.



Ce Pep'stival est surtout un moment pour passer une agréable journée en famille autour de loisirs diversifiés et enrichissants.

**Temps fort à 15h30 avec un concert du groupe « Clin d'œil », qui ravira tous les enfants et leurs parents.**

## Ateliers de la Poêle Percée

## L'art à la portée de tous

L'association Ateliers de la Poêle Percée accueille des artistes, petits et grands, en herbe ou plus confirmés, rue de la Poêle Percée. L'atelier « *La Galerie des Petits Artistes* » a ouvert ses portes début janvier 2013.



Olivier Brancher dans l'atelier 9 rue de la Poêle Percée

Approche de l'art de la mosaïque, dessin, peinture, sculpture, les Ateliers de la Poêle Percée, créés en novembre 2012, révéleront votre fibre artistique. « *Chacun a un potentiel de créativité* », affirme Olivier Brancher, président de l'association. « *Nous proposons des activités permettant aux enfants et adultes de développer leur sensibilité créative dans un local de 55 m<sup>2</sup>, au 9 rue de la Poêle Percée. Les ateliers sont ouverts toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires* ». Les stages sont animés par des artistes créatifs : Ménie Aleck, mosaïste, Michel Ferrand, dessinateur, sculpteur, graveur, Chantal Berlioz et Marie-Claude Berthet, de formations plasticienne et éducative. Les enfants sont heureux de se retrouver le samedi après-midi à la *Galerie des Petits Artistes*, atelier d'éveil et de sensibilisation à l'art. Un espace d'exposition est mis à disposition d'artistes qui sou-

haitent exposer leurs œuvres. « *L'équipe APP accueille également des enfants et adultes en situation de handicap, intervient en nomade dans les écoles, se déplace dans les maisons de retraite* », informe Olivier Brancher. Un projet de visites à thème, animé par Aomar Lekloum, artiste peintre, est prévu cet été pour les personnes handicapées dans les

environs de Chartres, « *sur les traces du peintre Vlaminck* ».

**Contact et renseignements :**  
Ateliers de la Poêle Percée  
9 rue de la Poêle Percée - 28000  
Chartres tél. 02 37 99 57 97  
art.ateliers28@gmail.com



Un rendez-vous attendu le samedi après-midi à « *La Galerie des Petits artistes* »

## Association Chartres Roller

## Randonnée roller gratuite le 14 juin

L'association Chartres Roller, présidée par Marie Sébastien, organise une randonnée roller gratuite le vendredi 14 juin. Le rendez-vous est fixé place des Epars à Chartres. Inscription obligatoire de 18h30 à 19h30. Briefing obligatoire à 19h30. Départ de la randonnée après le briefing.

Pour cette randonnée, il est impératif d'avoir toutes les protections : **casque obligatoire** pour tous. Protections poignets, coudes, genoux obligatoires pour les mineurs (-18 ans) et fortement conseillées pour les adultes.

La maîtrise du freinage est impérative.

Mail de l'association :

[presidente@chartres-roller.com](mailto:presidente@chartres-roller.com)

ou rendez-vous sur le site :

[www.chartres-roller.fr](http://www.chartres-roller.fr)



## Association Chartres Handisport et Loisirs (CHL) Le samedi 15 juin de 11h à 18h au Château des Vaux

# Les 6 heures de CHL

Les 6 heures de l'association CHL s'inscrivent dans la démarche d'un événement sportif, familial, convivial et festif à travers le vélo ou le tandem.

**L**a course de l'association CHL n'est pas une épreuve traditionnelle. Il faut y participer pour l'aventure, le cadre, la qualité de l'organisation, pour passer un bon moment en famille, entre collègues ou amis, pour rencontrer d'autres coureurs et avoir le temps de discuter, pour se dépasser.

La compétition est bien là, mais le plus important réside dans le plaisir que peuvent avoir les coureurs à participer à cette épreuve atypique.

Les déguisements sont autorisés et récompensés.

Chaque équipe est composée de 2 à 4 coureuses et coureurs licenciés ou non, âgés d'au moins 16 ans qui se relaient sur une boucle de 4,3km pendant 6 heures. Sur le circuit, il doit toujours y avoir deux membres de l'équipe.

De nombreuses animations sont prévues : châteaux gonflables, buvette, stand, sarbacane.

15 € personne + 5 € sur place (places limitées).

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à tous.

Règlement et renseignements sur [chl28@wanadoo.fr](mailto:chl28@wanadoo.fr)

[www.chartreshandisport28.fr](http://www.chartreshandisport28.fr)

Foulées de la cathédrale - samedi 22 juin à 20h30

## 9,3 km à boucler

Les coureurs sont attendus le samedi 22 juin pour parcourir 9,3 km à travers les rues chartraines, à l'occasion de la 19<sup>e</sup> édition des Foulées de la cathédrale.

**L**a 19<sup>e</sup> édition des Foulées de la cathédrale, organisée par l'ASPTT, se déroulera le samedi 22 juin. Le top départ de cette course à pied populaire, sera donné à 20h30, rue de Bethléem. Un parcours en trois boucles de 3,1 km, via la rue Sainte-Même, place Châtelet, butte des Charbonniers, avenue du Jeu de Paume, rues de la Porte Drouaise, de la Brèche, du Pont du Massacre, de la Tannerie, de la Foulerie, du Frou, de la Grenouillère, de l'Ane-Rez, place Saint-Pierre, rues des Béguines, de la Planche aux Carpes, aux Juifs, du Bourg, Saint-Eman, des Acacias, et cloître Notre-Dame, avant de franchir la ligne d'arrivée face à l'ancienne école Gérard Philipe. En 2012, sur plus de 1 000 engagés, 956 ont franchi la ligne d'arrivée !

Inscriptions : 7€ (par courrier à l'ASPTT, 4 rue Jean Perrin 28300 Mainvilliers), ou 12€ sur place à partir de 18h à l'ancienne école Gérard-Philippe où seront distribués les dossards.

Course limitée à 1200 coureurs. Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Photocopie de la licence ou d'un certificat médical pour les non licenciés.

Contact tél. 02 37 21 50 58.  
 asptt.chartres@wanadoo.fr  
<http://chartres.asptt.com>



Saïd Lazaar, vainqueur de l'édition 2012



L'adresse et le sang froid  
du tireur d'élite

## L'ancien capitaine de l'Union Basket deviendra manager du club

# «La Milan Touch»

Milan Vasic fait l'unanimité. Le capitaine de l'UB a réussi sa sortie sportive. Bientôt manager, il veut gagner son nouveau pari : aider l'UB à se structurer davantage pour accéder à la PRO B. Portrait d'un homme tranquille.

**L**e 11 mai 2013, l'UB est menée dans sa salle par Saint-Chamond à quelques minutes de la fin du match. Mais le capitaine assure les cinq derniers points et permet à son club de l'emporter au finish, 75 à 74.

Le sniper du shoot à trois points s'est encore montré décisif.

A 36 ans bientôt, Milan Vasic peut tirer sa révérence. Forte carrure et démarche nonchalante, le Serbe devenu Français depuis trois ans promène son 1,95 mètre et ses 110 kilos avec une fausse lenteur. En six ans, il aura conduit l'UB de la Nationale 3 à la Nationale 1.

« Je suis devenu capitaine six mois après mon arrivée. J'arrivais du Portel, un club que

j'avais aidé à accéder à la PRO B. Une salle de 2 400 places dans les faubourgs de Boulogne-sur-Mer, et une ambiance de folie. »

Comme à Boulazac, son club précédent, petite ville des faubourgs de Périgueux en Dordogne.

« Un pays merveilleux, un village de 6 500 habitants et une salle de basket de 5 200 places, toutes vendues à l'année ! » Boulazac joue aujourd'hui en PRO A.

Retour au Portel. « Nous sommes montés en PRO B, mais ils ne m'ont pas gardé, préférant un Américain. C'était la première fois que cela m'arrivait. Jusque-là j'avais toujours choisi. Et surtout je n'ai pas compris. Même si je n'ai jamais eu un jeu spectaculaire, j'ai toujours été efficace. »

Une amertume encore sensible, malgré la retenue d'un caractère trempé. « Et puis c'est la vie, il faut l'accepter, et cela vous forge. J'ai donc écouté Zoran Djurdjevic qui me conseillait de venir à Chartres, certes en Nationale 3 seulement,

mais dans un club et une ville qui avaient de l'ambition. J'ai vu tout de suite que l'UB avait un noyau de supporters fidèles de 800 personnes. Sur cet enthousiasme, on pouvait construire. »

Milan le nomade se fixe enfin. Ivana son épouse se plaît à Chartres. Lui s'intègre en souplesse. La «Milan touch » conjuguée à plaisir réserve et classe. « J'ai commencé le basket à 13 ans, dans ma petite ville du nord de la Serbie, près de la frontière hongroise. C'était alors la Yougoslavie communiste, et le basket m'a donné les moyens de partir. Après, quelques années dans deux clubs connus, à Novi Sad puis à Banja Luca. J'avais 25 ans quand j'ai débarqué aux Açores, un archipel perdu au milieu de l'Atlantique où nous disputons le Championnat de 1<sup>re</sup> division portugaise. Six mois. Puis ce fut Clermont-Ferrand, en PRO B, Boulazac, le Portel... et Chartres. »

Joueur, capitaine... et maintenant manager. « Je me suis occupé des équipes de jeunes du club, je connais le marché du basket... Je vais essayer d'aider l'UB à se structurer davantage pour devenir plus compétitive et accéder à la PRO B. C'est l'ambition du club et de la Ville. »

Lui aussi guigne la future grande salle de spectacle culturel et sportif qui abritera le hand, et peut-être un jour le basket dans des installations magnifiques derrière la gare.

Milan va intégrer le comité de direction du club, une autre équipe, un autre challenge. Ce supporter assidu des autres équipes chartresaines se réjouit de cette émulation. « Nous avons tous quatre ou cinq ans pour réussir le passage au plus haut niveau. L'objectif est clair,

et je vais essayer, comme lorsque que j'étais joueur et capitaine, d'apporter un plus au président et à son équipe. « Quoiqu'il arrive, je sais que j'ai eu de la chance quand je la méritais, avec de l'ambition tout en restant réglo. J'ai des valeurs simples - donner pour recevoir - et j'aime Chartres, une ville magnifique, où Ivana et moi nous sentons bien. Et puis je suis français maintenant, j'aime ce pays et sa manière de vivre, sa table et ses vins... »

Partout où il est passé, Milan « s'est fait des amis pour la vie ». Ce compétiteur lucide et précis, est aussi un épicurien.

Il suffit de passer au Bahia, ce bar de rugby qui est aussi le point de ralliement des joueurs et des passionnés des autres sports, pour mesurer la sympathie, l'affection, et même le respect que chacun porte à Milan. Il connaît tout le monde, et tout le monde aime lui parler.

« Manager, je n'aurai toujours pas de week-ends disponibles, puisque j'accompagnerai l'équipe en déplacement, mais je pourrai peut-être visiter les villes au lieu de faire la sieste réglementaire pour les joueurs... »

Milan se lève, presque en s'excusant. « Je file au hand. Ils jouent les play-offs ». Seigneur ...

« Je n'ai jamais eu un jeu spectaculaire, mais j'ai toujours été efficace. »



Milan Vasic

## Squash

## Lola Rodriguez, graine de championne

Lola Rodriguez, 15 ans, vient de monter sur le podium des championnats d'Europe de squash en Espagne. Avec l'équipe de France des moins de 15 ans, elle s'est classée troisième derrière l'Angleterre et Israël. Découverte.

**Votre Ville :** Alors, raconte-nous comment l'aventure a commencé...

**Lola Rodriguez :** Je pratique depuis bientôt 5 ans. Au début, c'était pour me défouler. J'aime bien les sports où l'on court, où il y a de l'endurance et de la force. J'ai commencé avec ma sœur et comme cela m'a plu, j'ai continué.

**VV :** Ta sœur et toi vous entraînez-vous souvent ensemble ?

**LR :** Oui, beaucoup. Parfois, on ne s'entend pas trop sur le court, mais cela nous entraîne bien, car nous avons à peu près le même niveau. Cela me plaît beaucoup de jouer avec elle, et nous progressons bien. En compétition, c'est différent : un coup elle gagne, un coup c'est moi. Mais ce qui est étrange, c'est qu'on ne joue pas de la même façon qu'à l'entraînement.



Lola Rodriguez

**VV :** C'est comme cela qu'au Tournoi « Karaka » vous vous êtes retrouvées en finale...

**LR :** Ce jour là, j'ai gagné. C'était un tournoi de jeunes, et la finale a été un moment difficile, parce qu'elle n'aime pas perdre contre moi... On n'arrive pas à jouer aussi bien en tournoi qu'à l'entraînement car on a davantage de pression.

**VV :** A quel âge as-tu disputé ton premier championnat de France ?

**LR :** Dès ma deuxième année de squash. J'en ai joué cinq : 3<sup>e</sup>, puis 2<sup>e</sup> puis 3<sup>e</sup> et encore 2<sup>e</sup> et de nouveau

3<sup>e</sup> ! Je connais bien l'ambiance, même si on rencontre des joueuses différentes à chaque fois. Là, c'était ma première participation aux championnats d'Europe. Une fois encore, nous n'avons pas réussi à battre les anglais...

**VV :** Comment t'étais-tu préparée ?

**LR :** Un peu plus que d'habitude. Je n'étais pas trop stressée malgré l'enjeu. Ma sœur n'était pas avec nous. Elle était plutôt contente pour moi, même si elle aurait aimé être du voyage, c'est bien normal.

**VV :** Tu dois être la mascotte du club ?

**LR :** C'est un club super, avec des installations magnifiques, bien chauffées, ce qui n'était pas le cas dans l'ancien bâtiment. Ça donne envie de s'entraîner.

**VV :** Les études ?  
Tes autres passions ?

**LR :** Je suis collégienne à Hélène Boucher, et j'aimerais devenir kinésithérapeute. Pour le reste, avant je faisais de la danse, mais le squash me prend maintenant tout mon temps.





Le 11 mai dernier

# Plus de 4500 personnes au Mondial Ping Tour de Chartres !



Jean-Yves Gallard, président du  
Comité d'Eure-et-Loir :

« Cette journée de promotion du tennis de table a été possible grâce au travail de toute une équipe de bénévoles que je tiens à remercier chaleureusement. Tout comme je remercie les institutions qui nous ont offert leur aide : le Conseil Régional du Centre, le Conseil général d'Eure-et-Loir et le Comité Départemental Olympique et Sportif. Je n'oublie pas bien sûr la Ville de Chartres qui, outre son soutien logistique, a eu la bienveillance d'offrir un cocktail de bienvenue à l'ensemble des personnes investies dans cette journée dédiée au Ping-Pong. Nous espérons poursuivre ces échanges sportifs et conviviaux tout au long de l'année. Alors, à très vite dans nos clubs ! »

## Basket



## Cyclisme



**JEUDI 13 JUIN  
2013**

**31° GRAND PRIX  
CYCLISTE  
DE LA VILLE  
DE CHARTRES**

**CATEGORIES :**

1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup>

**ITINERAIRE : 25 Tours x 3.8 Kms**

**Circuit Fermé :** Bd Maurice Violette-Rue de la Couronne-Bd Charles Péguy-Place drouaise-Bd Jean Jaures-Bd Maréchal Foch-Bd Clémenceau-Bd de la Courtille-Bd Chasles-Place des Epars-Bd Maurice Violette.

**Départ : 20h00 / Arrivée : 22h15  
Boulevard Maurice VIOLETTE**

Organisation : Vélo Sport Chartrain Cyclisme

## Chartres Horizon Football

# Le 22 juin, le foot joue contre le diabète

Dans le cadre des programmes de prévention du diabète que propose le laboratoire Novo Nordisk, Chartres Horizon Football programme une journée de sensibilisation traitée façon foot pour les jeunes des catégories U10 à U17 (9 à 16 ans). Une action qui vise à montrer aux jeunes joueurs qu'une nutrition saine contribue à améliorer la qualité de vie, et (accessoirement ?) la pratique d'un sport.

**M**atin et après-midi, entre 50 et 70 jeunes seront organisés en équipes qui suivront un parcours sportif et ludique. 10 ateliers foot mettront l'adresse en jeu à travers exercices de passes, de tirs au but, de relais, de jonglages... avant que le cerveau ne soit à son tour sollicité sur des stands d'information sur le diabète, la nutrition, le sport... Cette journée sera parrainée par trois célébrités qui joueront avec les jeunes joueurs du club en un match de gala de clôture : les ex joueurs Vikash Dorhasso et Eric Carrière, et le champion du monde de boxe Mayar Monshipour.

Journée ouverte à tous selon les catégories d'âges.

Le 22 juin, à partir de 8h30, au Stade Synthétique, rue de Sours à Chartres.

**Informations : Chartres Horizon Football,**  
**tél. : 06 31 83 36 73,**  
**520567@lcfoot.fr et**  
**sur Internet : www.**  
**chartreshorizon-football.com**

*Cette opération bénéficie également du soutien de l'Institut National de la Prévention et de l'Éducation.*

## Challenge U13 Chartres Horizon

Après le succès de sa première édition, Chartres Horizon Football organise son second Challenge national U13 en septembre. Sept clubs professionnels et trois amateurs sont invités, parmi lesquels Lorient et le PSG. A découvrir dans notre prochain magazine.

## Tennis

### Des nouvelles du Tennis club de Chartres



Clara Fauconnier, championne d'Eure et Loir, 3<sup>e</sup> série

### Open de Bénazé

Le TCC organise son tournoi open de Bénazé du 7 juin au 30 juin. Classé en 2<sup>e</sup> catégorie, il se disputera sur terre battue avec simples messieurs et simples dames. Il est doté de 1485 euros. Entrée gratuite pour assister aux matchs. Inscriptions jusqu'au 10 juin pour les 3<sup>e</sup> série.

### Rentrée scolaire

Les inscriptions à l'école de tennis pour jeunes et adultes auront lieu les 3, 7 et 11 septembre, de 14h à 18h. Les cours sont assurés par des moniteurs diplômés d'État. Dispensés toute l'année, ils ont lieu à la fois en salle et sur les trois nouveaux courts couverts en terre battue.

Informations auprès du secrétaire du club, tél. 02 37 21 54 00.

### Nouvelles championnes

Clara Fauconnier, jeune licenciée du TCC, est championne départementale senior 3<sup>e</sup> série. Elle a battu en finale sa camarade de club Noémie Bouchereau. Armelle Delaporte, également du TCC, a été sacrée championne départementale 4<sup>e</sup> série.



Le Pass'Jeunes pour  
les 6/18 ans

## De nouvelles activités à la carte

Véritable sésame culturel et sportif, le Pass'Jeunes permet aux jeunes de 6 à 18 ans d'accéder à un panel d'activités culturelles et sportives dans toute la ville.

Le Pass'Jeunes se présente sous la forme d'un carnet nominatif, utilisable du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014. Il est composé de six points détachables.

Ce livret permet de pratiquer des activités culturelles et sportives variées à des tarifs préférentiels et de découvrir le sport de haut-niveau à Chartres avec une invitation à un match de handball, football, basketball ou tennis de table. Cette année, de nouvelles activités sont programmées.

Pour chaque activité, il est nécessaire de prendre contact avec le club et de se présenter sur le lieu indiqué par le Pass'Jeunes dûment rempli. Chaque club découpera le nombre de points ou le ticket qui lui est destiné.

Une attestation de domicile et une pièce d'identité sont obligatoires pour l'achat d'un Pass'Jeunes. Il est possible d'en acquérir jusqu'à trois dans l'année. Chaque participant devra souscrire une assurance personnelle.

Vente du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 au Bureau Information Jeunesse (BIJ),  
32 boulevard Chasles. Tél. 02 37 23 42 32 [bij@ville-chartres.fr](mailto:bij@ville-chartres.fr)

## Les activités proposées

7 NOUVEAUTÉS :

- Une partie de pêche : découverte et pratique de l'activité
- Une partie de golf : initiation et découverte de l'activité
- Une promenade en canoë canadien
- Un tour de rodéo
- Une initiation à la pratique du billard
- Une initiation à la boxe
- Une entrée à un match au choix de haut-niveau

- Une séance diaporama : les voyages d'un naturaliste
- Sortie : découvrir la nature en ville
- Atelier « préhistoire » : faire du feu, cuire une galette
- Atelier « préhistoire » : fabriquer un bijou
- Atelier « paléontologie » : dégager et préparer un fossile
- Une entrée au musée des Beaux-Arts
- Une séance de cinéma
- Une visite de la maison et du jardin Picassiette
- Un spectacle au théâtre de Chartres (sur certaines représentations)
- Un spectacle à la salle Doussineau
- Une partie de squash
- Une séance d'équitation (3 choix possibles)
- Une partie de minigolf
- Une entrée au Centre International du Vitrail
- Une partie de bowling
- Une partie de billard
- Une entrée à l'Odyssée : piscine ou patinoire



## Tu fais quoi cet été ?

Du 3 au 28 juin, toutes les infos et la documentation concernant les centres de loisirs, les colos, les stages sportifs, les chantiers de jeunes bénévoles, le Pass'Jeunes, les jobs d'été, les séjours à l'étranger...

## La mobilité des jeunes en Europe

### Animation et pièce de théâtre

« j'y vais ou j'y  
vais pas »

Mercredi 5 juin à 14h30, pièce de théâtre animée par la compagnie Trait pour trait à la salle Doussineau au Forum de la Madeleine.

Pôle infos sur l'Europe  
« Travailler, Etudier et Voyager ».  
Entrée gratuite sur inscription  
au BIJ.

Accueil libre, anonyme et gratuit. Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse  
32, boulevard Chasles  
28000 CHARTRES  
Tel: 02.37.23.42.32  
[Bij28@ville-chartres.fr](mailto:Bij28@ville-chartres.fr)  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) rubrique  
«votre mairie»



Retrouvez toutes  
les animations du  
BIJ sur [chartres.fr/votremairie](http://chartres.fr/votremairie).

# Les bords de berges : un milieu sensible à protéger



## L'intérêt des crues est multiple.

Elles permettent notamment de recharger les nappes et elles sont nécessaires à la reproduction de nombreux animaux (brochets, oiseaux d'eau, insectes...).

Mais les crues peuvent aussi porter atteinte à l'intégrité des biens et à la sécurité des personnes. Les intempéries hivernales ont provoqué des montées d'eaux et une augmentation du débit de l'Eure. Par endroit, des arbres sont tombés, des berges ont été rognées...

## Les causes sont diverses :

- Les terriers des ragondins provoquent des effondrements de berge ainsi que le colmatage des fonds graveleux.
- Les embâcles (accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau) peuvent former une enco-

che d'érosion sur la rive opposée.

- L'augmentation des surfaces imperméabilisées accentue le phénomène d'érosion. La quantité d'eau à ruisseler est plus importante et arrive plus vite dans les rivières.
- L'absence de ripisylve (végétation de berge) qui tient la berge par son système racinaire (en plus de filtrer les éléments polluants). Cette végétation représente aussi un habitat pour la faune aquatique et terrestre et a un intérêt paysager.
- Pas d'entretien ou un entretien inadapté (girobroyage des berges, enlèvement de souches, désherbage en bordure de berge). La législation interdit toute application de produits phytosanitaires à moins de 5 mètres d'un cours d'eau et point d'eau.

## Mais des solutions peu-

## vent être mises en place par les propriétaires de berges :

- Favoriser l'installation d'une ripisylve équilibrée avec la plantation d'essences indigènes et adaptées aux milieux humides (le peuplier est à proscrire du fait de son enracinement superficiel, attention aux plantes envahissantes tel que ailante, érable negundo, buddleia, renouée du japon, jussie...).
- Enlever les embâcles qui empêchent le bon écoulement de l'eau ou ne sont pas ancrés en berge, mais maintenir ceux présentant un intérêt écologique (refuge et nourriture pour la faune aquatique) et ceux ayant un intérêt hydraulique (frein à l'écoulement).
- Entretien de la ripisylve en limitant son vieillissement.
- Conserver les arbres creux qui constituent des zones de refuge

Exemple d'une ripisylve ayant un intérêt paysager et écologique

Cause possible d'une ripisylve vieillissante

et d'alimentation essentielles pour certaines espèces (oiseaux, chiroptères, insectes...).

- Faire un débroussaillage sélectif.
- Tailler les arbres en têtard (saules ou frênes). La récupération de la taille pourra être employée pour faire du génie végétal.

Il existe plusieurs techniques de protection de berge, les techniques de génie civil, mais pour une rivière telle que l'Eure sur Chartres, les techniques de génie végétal dou-

ces avec végétal vivant (fascinage, tressage, bouturage) que l'on peut réaliser soi-même sont les plus indiquées. Elles assurent une meilleure intégration paysagère. De plus, avec ce genre d'aménagement, les frais d'entretien sont limités, on maintient un habitat écologique, on ne rompt pas les échanges avec la nappe et le cours d'eau, et l'on filtre les eaux de ruissellement.

## Travaux au jardin en juin

Le mois de juin est un mois de liaison entre le printemps qui s'achève et le début de l'été.

Vous pouvez en profiter pour reflleurir vos balcons et terrasses avec des plantes qui supportent des températures plus chaudes et qui ont des besoins modérés en eau.

Vous allez aussi tailler les arbustes à floraison printanière (les spirées par exemple).

Vous commencez par rabattre les branches qui ont fleuri pour provoquer la pousse de nouvelles jeunes branches qui donneront des rameaux florifères pour le printemps prochain.

C'est le bon moment d'amender votre gazon.

Vous apportez un peu d'engrais à votre pelouse afin de l'aider à supporter les mois d'été. Cela permet d'économiser les arrosages.

N'oubliez pas l'entretien des massifs de vivaces.

Vous devez nettoyer les vivaces qui ont fleuri au printemps. Vous enlevez les fleurs fanées sur les roses de Noël, aubriètes, ancolies, bergénias, campanules, alysses... Vos massifs doivent être binés pour favoriser la pousse des vivaces d'été. Ensuite, vous apportez un peu de paillis fin qui permettra de limiter le développement d'adventices toujours difficile à gérer dans des plantations de vivaces.

Il est temps de vous accorder une pose, d'observer votre jardin sous ses plus beaux atours, et de vous balader pour découvrir le fleurissement de la Ville de Chartres.

Berge érodée par la chute d'un arbre

Flottant pouvant composer un futur embâcle

Honorer les dieux à l'époque antique

# Un monument exceptionnel sous le quartier Saint-Brice

Depuis 2006, le service Archéologie de la Ville de Chartres a le privilège d'étudier, dans le quartier Saint-Brice, rue des Bas-Bourgs, des vestiges remarquables qui reflètent la richesse de la cité durant l'Antiquité. A partir du 8 juin, le public pourra découvrir ce patrimoine unique.

**P**ar ses dimensions importantes (300 m de long sur 200 m de large), le sanctuaire dit «*de Saint-Martin-au-Val*» fascine les archéologues. Il constitue l'un des lieux de culte les plus prestigieux connu à ce jour en Gaule romaine. Il se compose d'un portique qui entoure une immense cour sacrée et un temple principal édifié vraisemblablement sous l'actuelle rue Vangeon. Au fil des campagnes de fouilles, les chercheurs récoltent les indices qui permettent de retracer son histoire. Sa construction débute dans les années 70-120 de notre ère. et son abandon se situe vers le début du 3<sup>e</sup> siècle.

Le grand intérêt scientifique, culturel et touristique de cette construction monumentale justifie que ses vestiges soient préservés. Une étude urbaine réalisée en 2011, par le cabinet d'architecte Chemetov, a proposé une mise en valeur du site et la création d'un musée d'histoire et d'archéologie auquel sera associé le Muséum de Préhistoire et d'Histoire naturelle. Ce nouveau centre culturel



Les vestiges antiques de l'impressionnant sanctuaire (Cliché : Ville de Chartres)

constituera une offre touristique complémentaire à celle de la cathédrale et de son futur centre d'interprétation.

Dans cette attente, le service Archéologie et l'Office de Tourisme organisent en 2013 de nouvelles animations, pour partager progressivement ce patrimoine d'exception avec le public. Cette première année se consacrera essentiellement à l'ouverture du sanctuaire antique qui révélera ses secrets de juin à septembre grâce à des visites guidées et trois temps forts !



*“Saint-Martin-au-Val, un sanctuaire gallo-romain d'exception”*

Les mercredis 12, 19 et 26 juin et les dimanches 9 et 23 juin à 14h30.

Pour sensibiliser le public à ce site archéologique remarquable et au travail des archéologues, mais aussi pour tester l'application Saint-Martin-au-Val InSitu (première expérience de restitution virtuelle et immersive), l'Office de Tourisme et le service Archéologie de la Ville de Chartres vous proposent de plonger dans l'histoire de l'exceptionnel sanctuaire d'Avtrivm (Chartres antique).

Renseignement et inscription :  
02 37 18 26 26  
info@otchartres.fr

A découvrir de juin à septembre

# Visites guidées organisées par l'Office de Tourisme



## A découvrir de juin à septembre :

Visites guidées organisées par  
l'Office de Tourisme.

Juin : les 12, 19, 23 et 26

Juillet : les 3, 7, 10, 17, 21, 24 et 31

Août : les 4, 7, 14, 18, 21 et 25

Septembre : 1, 4

Tarif adultes : 7 €

Réduit : 3,50 €

Inscription obligatoire auprès de  
l'Office de Tourisme :

tél. 02 37 18 26 26.

## Visites scolaires

à partir du CE2 sur réservation.

Contact : Françoise Jamais /

tél. 02 37 23 42 20

**En juin, deux rendez-  
vous proposent des  
animations sur le thème  
« En... Chantier...S »**



## 8-9 juin 2013

Journées nationales de l'Archéologie « Le chantier de fouilles »

Les archéologues réaliseront des  
visites guidées auxquelles seront  
associées une présentation des

différentes étapes de leur mé-  
tier. De la fouille jusqu'à l'étude  
des objets, venez découvrir les  
maillons de ce métier fascinant !

Gratuit

horaires d'ouverture : 14-18 h

## Nouveau ! 29-30 juin 2013

Fête gallo-romaine

« Le chantier de construction »

Bienvenue en 70 apr. J.-C. !  
Durant deux jours, le public se  
retrouvera sur le chantier de  
construction du sanctuaire gallo-  
romain d'Autricum ! Des artisans  
et troupes de reconstitution ani-  
meront cet événement hors du  
temps.

Gratuit

horaires d'ouverture : 10-18h.



## Autour de l'exposition « Ça s'est cassé près de chez vous »

8-9 juin 2013 de 14 h à 18 h, lors  
des Journées nationales de l'Ar-  
chéologie,  
visites commentées gratuites par  
les céramologues du service.

## Bientôt les vacances d'été !

Les 8-11 ans peuvent déjà  
découvrir les ateliers proposés sur  
internet.

Renseignements :  
Service Archéologie  
Ville de Chartres  
02 37 23 42 20



Plus d'infos sur  
[archeologie-chartres.fr](http://archeologie-chartres.fr)

# La régie bâtiment sur les traces des artisans et bâtisseurs Gallo-Romains du 1<sup>er</sup> siècle



Les services techniques, dans leur ensemble participent tous les ans depuis 2008 aux préparatifs des Journées du Patrimoine.

Cette année, la régie Bâtiment de la direction du Centre Technique Municipal participera en collaboration avec le service Archéologie à l'événement de la première édition de la fête gallo-romaine du site de Saint-Martin-au-Val.

## Une remise à niveau en ligne de mire

En complément de la « groma » construite l'an passé, cette année est confectionné un « chorobate », outil destiné aux travaux de nivellement utilisé par les arpenteurs chargés d'implanter des voies, des bâtiments, des aqueducs.

## Une fabrication artisanale sur la trace des bâtisseurs du 1<sup>er</sup> siècle après JC.

Le menuisier, maître d'apprentissage, et l'apprenti du CFA Bâ-

timent à la Régie cellule menuiserie ont tous deux travaillé à la construction du chorobate.

Julien Toutay témoigne : « *ce travail nous a permis de faire des recherches historiques dans un premier temps de façon à bien comprendre l'outil que nous devions réaliser. Ensuite, avec notre apprenti menuisier Wilfried Gauthier, nous avons travaillé sur les techniques d'assemblage pour la réalisation de l'objet* ».

Un bel exercice pratique de menuiserie et de transmission des savoir-faire dans le respect de la

tradition ancestrale.

**Vous pourrez découvrir en fonctionnement la groma, le chorobate lors de la fête gallo-romaine les 29 et 30 juin sur le site archéologique de Saint-Martin-au-Val.**

*Groma : outil utilisé par les géomètres romains pour vérifier les axes et les alignements au moment des tracés des routes, des camps romains, des rues des villes, des bâtiments.*



# Plongez dans l'histoire de la Porte Guillaume!



Pour la deuxième année consécutive, l'Office de Tourisme, en collaboration avec le service Archéologie de la Ville de Chartres, vous propose, de juillet à septembre, un cycle de visites autour du thème de l'archéologie avec notamment la visite « *Chartres et la Porte Guillaume* ».

Tombée dans les derniers jours de la Seconde Guerre mondiale, dans la nuit du 15 au 16 août 1944, la Porte Guillaume fut volontairement détruite par l'armée allemande. De cette imposante porte, construite au 15<sup>e</sup> siècle, subsistent quelques vestiges. A travers cette visite inédite durant

laquelle vous échangerez avec les archéologues de la Ville, vous découvrirez l'histoire de cet édifice et de sa barbacane ainsi que les techniques défensives militaires médiévales. Cette balade commentée vous présentera également l'histoire de la vieille ville.

Visites programmées à partir du 6 juillet.

« Chartres en Lumières a 10 ans. Entrez dans les coulisses »



Exposition, du vendredi 28 juin au dimanche 22 septembre (nocturne le samedi 21 septembre à l'occasion de la Fête de la lumière)  
Maison du Saumon 1<sup>er</sup> étage  
Gratuit / entrée libre



## A vos agendas !

Les Rendez-vous de la Maison du Saumon

### Exposition :

« *Le Verre dans tous ses éclats* »

Vitreaux en dalle de verre, fusing et technique traditionnelle.

Exposition consacrée à Pierre Guerin, artiste maître-verrier  
Du 8 au 23 juin, du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 et le dimanche de 10h à 17h30.

### Conférence :

Ces reines méconnues de notre histoire, de Berthe de Bourgogne à Marie d'Anjou

- le samedi 8 juin à 14h30.

### Visites à thème :

« *Chartres, de la cité gauloise à la ville contemporaine* »

- le samedi 15 juin à 14h30

### Visite théâtralisée pour enfants

« *Raconte-moi l'histoire de Chartres* »

- le samedi 22 juin à 14h30.

### Visite « Chartres en Lumières »

- les samedis 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29

juin à 22h30 : l'occasion de découvrir le parcours commenté et de connaître les dernières anecdotes des coulisses de l'événement.

« *Rendez-vous gourmands* » à la Maison du Saumon par Pierre Fournier, L'Îlot Délices

- **L'atelier** « *Petit financier au caramel beurre salé* »

- le samedi 1<sup>er</sup> juin à 14h30

- **Ateliers pour enfants!** Ses-

sion « *Petit roulé gourmand* » - le

mercredi 26 juin à 14h30. En

partenariat avec Chérie FM

Pour les groupes, des ateliers

privés peuvent être organisés.

Pour l'ensemble de nos

« *Rendez-vous* », inscription au 02 37 18 26 26

[www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)

Ce QR Code

est à flasher avec votre Smartphone.

Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme!



# A Rome sous la célèbre coupole de Sant'Ignazio

C'est avec le parrainage de l'Association Internationale de la Fondation pour la Musique Sacrée que l'orchestre d'harmonie de Chartres dirigé par René Castelain a donné samedi 11 mai dernier un concert exceptionnel.

Donner un concert à Rome, l'année du bicentenaire de la naissance de Verdi, était la chance à la fois de rendre hommage au grand compositeur mais également de rencontrer une voix romaine en la personne de Daniela Parrucci, soprano soliste dans le chœur du Vicariat de la Basilique de Saint-Pierre. Ses magnifiques interprétations de l'Ave Maria Volgarizzata de Verdi, celui de Caccini, et la *Cantate* à Saint-Benoît du compositeur Néerlandais Jacob de Haan surent séduire un public averti et nombreux.

Concert de musique espagnole au théâtre, commémorations du



8 mai 1945, concert de musique sacrée à Rome, l'orchestre d'harmonie de Chartres démontre combien son répertoire est étendu et ses activités diverses.

L'appartenance à l'orchestre d'harmonie de Chartres permet sous conditions d'accéder gratuitement aux cours délivrés par le Conservatoire.

Pour nous rejoindre : répétitions le vendredi soir à partir de 20h30 Salle des fêtes de l'ancien lycée Marceau 12, rue Saint-Michel 28000 Chartres

Site Internet [www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com](http://www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com).

## Avec Spire



Les Amis des Jumelages de Chartres ont reçu leurs homologues de Spire (Allemagne) durant le week-end de l'Ascension.

Les Spirois ont pu visiter la Cathédrale Notre-Dame de Chartres, les vieux quartiers, les grottes du Foulonx à Chateaudun et

la Danse Macabre de l'église de Meslay-le-Grenet...

Le weekend de la Pentecôte, des Chartrains se sont rendus à Spire pour des échanges sportifs. Le 55<sup>e</sup> anniversaire de ce jumelage se déroulera à Spire le week-end de l'Ascension 2014.

## Avec Chichester

Les cyclistes du Rotary club de Chichester ont été reçus dimanche 5 mai en mairie de Chartres par Janine Milon, conseillère municipale déléguée et administratrice de l'EPA Jumelages de Chartres à la fin de leur parcours caritatif de Chichester à Chartres. Le 11 mai, Janine Milon remettait les prix du concours d'arts plastiques à Pallant House aux écoles élémentaires de Chichester.

Le mois dernier, l'Association des Jumelages a également organisé son échange traditionnel à Chichester.



Janine Milon

A Chartres, vendredi 28 juin 2013

# Nuit des cathédrales

Depuis 2008, les cathédrales de France et d'Europe sont de plus en plus nombreuses à participer à cette manifestation. La Nuit des cathédrales prend de l'ampleur. A Chartres, la quatrième édition verra le jour le vendredi 28 juin ; elle est organisée par les Amis de la cathédrale.

La Nuit des cathédrales a pour but de faire découvrir à un public très vaste les formidables richesses de ces édifices. Construits pour le culte chrétien, ils sont des lieux où règnent la paix, la beauté, l'art sous de multiples formes ; ils sont aussi le support d'un savoir encyclopédique.

**Vendredi 28 juin, dans la cathédrale, un programme varié sera proposé à tous, tout au long de la soirée.**

Dès 19h30, des visites guidées gratuites seront assurées en français, en anglais et en allemand. Une animation est prévue pour les enfants.

**A 20h45**, un concert sera donné par 40 jeunes instrumentistes américains.

**A 21h30**, séquence littéraire, suivant un cheminement qui mènera les participants du Portail Royal jusqu'au vitrail de la Belle Verrière

**A 22h**, participation de l'Instrumentarium de Chartres, en différents lieux de la clôture du chœur

**A 22h45**, une projection sur écran géant présentera l'histoire de Charlemagne, d'après l'iconographie d'un vitrail situé dans le déambulatoire et restauré avec un financement des Amis de la cathédrale (mécénat 1998).



**A 23h15**, une chorégraphie priante clôturera la soirée. Les portes de la cathédrale fermeront à minuit.

Accès libre et gratuit  
Ouverture exceptionnelle de la cathédrale jusqu'à minuit.

Rappel : le 24 juin 2012, à Chartres, la nuit des cathédrales a attiré 2400 personnes.

Contact : Blandine Tachot  
cbtachot@gmail.com  
06 99 69 24 89

Association acchartres@aol.com  
06 09 25 66 62

## L'éducation civique en pratique

Dans le cadre de sa délégation, Françoise Ferronnière a reçu deux classes de CM1-CM2 pour une visite des différents services de la Mairie et des archives où elle les a conduites après leur avoir expliqué les différents rouages de cette maison.

Le personnel des Formalités Administratives a répondu avec beaucoup d'amabilité à leurs questions, souvent pointues, et ils sont repartis avec une nombreuse documentation pour alimenter leur cours d'instruction civique.

La rencontre avec l'archiviste, Séverine Bourdais, a été pour eux une véritable révélation. Grâce à elle et à son savoir, ils ont pu partager sa passion pour l'Histoire de la Ville au travers de documents authentiques.

Ils ont découvert que le premier maire de notre cité, Monsieur

Asselin, fut élu en 1790 et que Charles de Valois fut le seigneur de Chartres.

Quant à la salle des mariages, ils l'ont trouvée « belle et solennelle ».

Pour ces écoliers qui ont quitté ces lieux avec regret, ce fut une magnifique et enrichissante matinée.

Nous leur souhaitons d'être toujours aussi passionnés et férus d'Histoire.

Françoise Ferronnière organise régulièrement des visites pour les

écoles qui en font la demande. Il suffit de la contacter pour réserver une date au 02 37 23 41 78.



# Rock, littérature et cinéma ... (suite)

L'esprit rock continue à souffler sur l'Apostrophe jusqu'à la Fête de la musique. Comme le mettent en évidence le stand des éditions chartraines Caedere et l'exposition « *Paroles du rock* » présentés dans le hall d'accueil de la médiathèque, les œuvres de nombreux écrivains, poètes, critiques ou réalisateurs sont traversées par cette mouvance artistique. Un choix de titres à (re)découvrir en témoigne également sur le portail des bibliothèques. Les animations rencontrant beaucoup de succès, réservez vos places au plus tôt !



Margarida Guia et Serge-Teyssot-Gay (ancien guitariste du groupe Noir Désir)

## MINI-CONCERTS – SHOWCASE

### Avec Lorenz, Nico Lamas et Escalier C

Des artistes euréliens amateurs ou professionnels se succèdent au fil de l'après-midi pour jouer en public leurs dernières compositions.

En accès libre dans la limite des places disponibles.

> **Samedi 8 juin**  
> **De 14h30 à 17h30,**  
**l'Apostrophe, auditorium**

## DÉCOUVERTE

Avec la participation de l'orchestre d'harmonie junior du Conservatoire de Chartres

### Rock en stocks

Présentation de livres et CD sur le thème du rock et interprétation d'airs connus. Possibilité d'essayer des instruments de musique à l'issue de l'animation.

Public familial à partir de 8 ans. Billets gratuits à retirer à l'espace

Musique et cinéma.

> **Mercredi 12 juin**  
> **15h30, l'Apostrophe,**  
**auditorium**

## LECTURE MUSICALE

Avec les éditions Caedere

### Poésie rock

Margarida Guia, comédienne et performeuse à la voix et Serge Teyssot-Gay à la guitare, pour un florilège électrique de textes rock des plus grands auteurs : Jack Kerouac, Allen Ginsberg, William S. Burroughs, Lou Reed, Patty Smith, Bob Dylan, Nick Cave, Jim Morrison, ... Durée 50 mn.

Billets gratuits à retirer à l'espace Musique et Cinéma.

> **Vendredi 14 juin**  
> **19h, l'Apostrophe, auditorium**

## CONCERT

Avec les éditions Caedere et dans le cadre de la Fête de la Musique

### Un vivant, un poète, un mort, un chien

Avec Krzysztof Styczynski (textes/chant), Mathieu Goudot (guitares/basses/claviers) et Baptiste Habert (batteries).

Une poésie électrique et engagée pour dénoncer « un monde au bord du gouffre ».

Durée : 1 h. Billets gratuits à retirer à l'espace Musique et Cinéma.

> **Vendredi 21 juin**  
> **19h, l'Apostrophe, auditorium**

## FILM

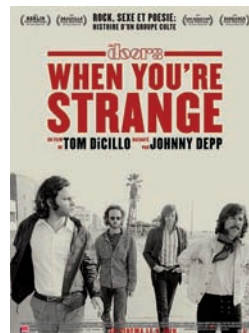
De Tom Dicillo,  
2010, 82 mn

### The Doors, when you are strange

Ce premier long-métrage documentaire dédié aux Doors

fait découvrir l'histoire intime et tumultueuse du groupe à travers des images d'archives souvent inédites tournées entre 1966 et 1971. Il dresse aussi un portrait tout en subtilité du leader Jim Morrison dans une période contradictoire de l'histoire américaine. Sexe, drogue, Rock'n roll...

> **Samedi 22 juin**  
> **15h30, l'Apostrophe,**  
**auditorium**



[Les autres animations sont à consulter sur \[www.bm-chartres.fr\]\(http://www.bm-chartres.fr\).](#)

## Au Conservatoire

### BBC Soirée Jazz

Lundi 3 juin à 20h30 – Cloître des Cordeliers (Conservatoire)  
Entrée libre

BigBand du Conservatoire

Direction : Jean-Jacques Ruhlmann.

Créée en 2000, cette grande formation de jazz est un lieu convivial de création et de diffusion du répertoire pour grand orchestre. Intégré au cursus du Conservatoire, le BBC de Chartres est aussi un tremplin pour de nouveaux solistes et compositeurs cherchant à élargir leur expérience. Il s'est produit de nombreuses fois à Chartres : Fête de la Musique, Fête de l'Eau, Fête de la Lumière, Festival de Gospel, Hôtel Départemental, salle Doussineau, Théâtre municipal, Chambre de Commerce et d'Industrie, Festival excentrique...

### Portes ouvertes au Conservatoire

Mercredi 5 juin à 20h30

Cloître des Cordeliers

(Conservatoire) – Entrée libre

Le Conservatoire, lieu de rencontre artistique et d'enseignement, est installé dans un ancien cloître construit en 1586 et inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1959. Labellisé par le Ministère de la Culture Conservatoire à Rayonnement Départemental, il a pour mission première d'offrir une formation musicale ou chorégraphique aux amateurs comme aux futurs professionnels.

Cette journée découverte est l'occasion, pour ceux qui souhaitent s'initier au chant, à la musique ou à la danse, de découvrir un établissement moderne et dynamique, loin des traditionnels clichés.

### Jazz pas à pas

Voyage à travers le jazz

Jedi 6 juin à 20h30 – Dôme de la CCI – Tarifs : 9€, 15€ et 23 €

Réservations : 02 37 84 04 75.

Jean-Jacques Ruhlmann,

clarinette et saxophone –  
Christophe Beuzer, saxophones  
Patrick Hoarau, contrebasse  
et basse électrique – Antoine  
Delaunay, piano – Eric  
Capitaine, batterie.

Jean-Jacques Ruhlmann nous fait revivre un siècle de jazz depuis la Nouvelle-Orléans.

Passant de la clarinette au saxophone soprano, il suit des empreintes qui vont de Sidney Bechet à lui-même, aujourd'hui, en rendant hommage aux grands noms du jazz, tels que Benny Goodman, Lester Young, Duke Ellington, Hubert Rostaing, John Coltrane, Wayne Shorter...

### Franz Schubert Messe en Sol Majeur D167

Samedi 8 juin à 20h30 – Eglise Saint-Pierre de Chartres –

Tarifs : 14 € et 9.50 € –

Réservations : Fnac – Carrefour Géant – France Billet.

Mathilde Lamy, Soprano –

Ténor, en cours de

distribution Felipe

Carrasco, Basse – Ziska

Gougginsperg, piano –

Chœur, Grand Chœur

du Conservatoire de

Chartres – Direction,

Philippe Fremont.

1ère partie : Eric

Lancelot, contrebasse

– Orgue, Catherine

Barret – Chœur,

Maitrise Adulte du

Conservatoire –

Direction, Philippe

Fremont.

On ne présente plus le Grand Chœur du Conservatoire de Chartres et ses productions ambitieuses avec l'ensemble Stajic ou la Garde Républicaine de Paris. *La Grande Messe* et le *Requiem de Mozart*, *La Messa di Gloria* de Puccini, *le Carmina*

*Burana* de Carl Off et l'extraordinaire *Requiem* de Berlioz l'an passé, ont été des productions qui ont marqué la Cathédrale de Chartres et qui ont été saluées avec enthousiasme par un public toujours plus nombreux.

Cette année, en raison des travaux de réfection de la Cathédrale, les voix du Grand Chœur ont choisi l'acoustique superbe de l'église Saint-Pierre de Chartres pour faire résonner la *Messe en Sol Majeur* de Franz Schubert. Les quelque cent choristes de cette formation, dirigés par le Chef de Chœur Philippe Frémont seront accompagnés de solistes formés par Aurélia Legay, professeur de chant au Conservatoire de Chartres et de la pianiste Ziska Gougginsperg.

Cette œuvre sera précédée de motets et cantates de la famille Bach interprétés par la Maîtrise Adulte du Conservatoire, ensemble brillant d'une quinzaine d'adultes lui aussi dirigé par Philippe Frémont.



# Salle Doussineau

Forum de la Madeleine



En juin, on se presse dans les théâtres pour voir les travaux de fin d'année... Venez à la salle Doussineau découvrir :

## L'association ASPIC et le Cirque en équilibre

**Mardi 4 juin à 20h30**

A.S.P.I.C. (Association Sociale de Psychiatrie Infanto-juvénile de Chartres) est constituées de 19 soignants venant de chacune des unités de soins participant à l'activité cirque. Elle concerne 25 jeunes encadrés par 2 professionnels du Cirque : M. Aurélien Falkowska et Toto de l'école du Cirque en Equilibre accompagnés par une équipe de soignants. Le travail de l'année aboutit à 2 spectacles au Forum de la Madeleine, salle Doussineau, le 4 juin, s'adressant aux jeunes hospitalisés au S.P.I.J., à la M.D.P.A., et d'institutions voisines, puis, à 20h30 s'adressant aux familles de nos jeunes du groupe cirque.

## Théâtre interactif avec le Bureau d'Information Jeunesse

**Mercredi 5 juin de 14h30 à 16h30**

Dans le cadre du Printemps de l'Europe organisé par la Région

Centre, le Centre Régional Information Jeunesse et Europe Direct Centre organisent une tournée régionale de théâtre interactif sur le thème de **La mobilité européenne des jeunes** « *J'y vais où j'y vais pas* ». Le BIJ accueillera les jeunes à l'issue de la représentation et proposera des informations complémentaires ainsi qu'un goûter de clôture.  
Tél : BIJ : 02 37 23 42 32

## L'association Forum organise des cours de danse orientale et de jazz

*Danse orientale avec Aïda*

**Samedi 15 juin à 20h30**

**dimanche 16 juin à 16 h**

*Danse jazz avec Anne-Laure*

**Mercredi 19 juin à 20h30**

*Et la Fête du Quartier de la Madeleine*

**le 29 juin devant le Forum**

Le projet participatif « *chanson* » organisé par la Direction des Affaires Culturelles « *Scène de famille* » dirigé par Sébastien Bouvet sera proposé au public à 17h30. Les grands élèves du CRD encadrés par Patrick Hoarau accompagneront les chanteurs volontaires sur des chansons de Barbara, Balavoine, Zaz, Souchon ....  
Tél 02 37 88 45 04

## Chorale Danse

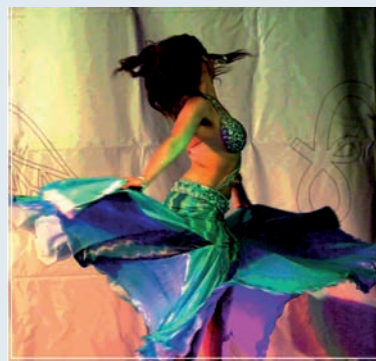
## traditionnelle et poésie avec l'école Henri Farman

**Samedi 29 juin à 10 h et 11 h**

Les maîtres de l'école élémentaire Henri Farman ont souhaité présenter aux parents et amis des enfants le travail de plusieurs mois...

La saison 2013/2014 reprendra dès la rentrée prochaine, soyez attentifs à la date de soirée d'ouverture qui réservera quelques surprises.

**Réservations : tél : 02 37 23 41 44 (répondeur) - reservation.doussineau@ville-chartres.fr**  
Tarifs 7€ et 5€



Stage de Classique Orientale avec Aïda

Au forum de la Madeleine  
Le 03 février de 13h à 15h30

Inscriptions et informations : [aida.odalisca@gmail.com](mailto:aida.odalisca@gmail.com) Tarif : 20 €  
Forum de la Madeleine  
Mail Jean de Dunois  
28000 Chartres



# Le programme de Ciné-Clap en juin

## À la médiathèque

### **L'Apostrophe**

mardi 11 juin à 20h30,

### **Le Filet (La Red)**

de Emilio Fernandez (Mexique, 1953, 1h18)



Antonio pêche des éponges que Rossana vend au village... José Luis, l'ancien complice d'Antonio et ancien amant de Rossana, s'enfuit de prison et les rejoint... Un poème réaliste d'une grande sensualité...

## Au cinéma

### **Les Enfants du Paradis**

Du 3 au 6 juin 2013

### **13<sup>e</sup> Festival Ciné-Clap**

Pour sa 13<sup>e</sup> édition, le festival Ciné-Clap revient aux origines du cinéma avec, en soirée d'ouverture un ciné-concert autour d'un programme exclusif d'œuvres de Georges Méliès, accompagnés pour l'occasion par Marie-Hélène Lehérissey (arrière-petite-fille de Méliès) et Lawrence Lehérissey (arrière-arrière-petit-fils de Méliès), respectivement bonimenteur et pianiste : lundi 3 juin - 20h

Le festival Ciné-Clap, c'est 4 jours de projections de films met-

tant en scène l'enfance et l'adolescence, de films pour le jeune public, et d'autres encore réalisés par des jeunes. Le festival Ciné-Clap est ouvert à tout public et accueille des festivaliers de toute la France.

### **Films d'auteurs :**

#### **Chroniques d'une cour de récré**

de Brahim Fritah, soirée-débat en présence du réalisateur

#### **Au revoir les enfants**

de Louis Malle, soirée-débat en présence de François Negret, comédien.

#### **Enfance clandestine**

de Benjamín Avila

#### **Courts-métrages**

sélection de courts ayant pour thème « la jeunesse »

#### **Wadjda**

de Haifaa Al Mansour

#### **Djeca, enfants de Sarajevo**

de Aida Begic

### **Séances « jeune public » :**

#### **Ernest et Célestine**

de Benjamin Renner, Vincent Patart, Stéphane Aubier

#### **Monstres... Pas si monstrueux !**

#### **Couleur de peau : miel**

de Jung, Laurent Boileau

#### **Les Quatre cents coups**

de François Truffaut

**Compétition** de courts métrages réalisés par des élèves et étudiants de la maternelle

à l'université. Jury présidé par François Negret (du mardi 4 au jeudi 6 juin)

### **Des ateliers :**

grattage de pellicule ; chrono-photographie et light-painting ; cinéma d'animation ; bruitage.

### **Une web-radio**

Ouvert à tout public  
Soirée d'ouverture : 7 € ;  
autres séances : 5 € - Pass permanent : 15 €  
Compétition : entrée gratuite (dans la limite des places disponibles)  
Renseignements :  
www.cine-clap.com  
02 37 28 28 87





Juin 2013

# KRIKI à Chartres !

On se souvient encore des deux expositions d'été présentées à la Collégiale Saint-André en 2011 et 2012 : Antonio Saint-Silvestre et Mélois. 25 000 visiteurs y sont venus. Cet été, la ville met à l'honneur *Kriki* du 22 juin au 25 août.

## Kriki et l'art contemporain

Ce peintre qui a connu la scène en tant que musicien est désormais un acteur incontournable de la scène internationale de l'art contemporain. On le retrouve aux Etats-Unis, en Asie et évidemment en Europe. Il est l'invité régulier de la Fiac à Paris et expose dans de nombreux musées et de nombreuses galeries à Paris, Belfort, Genève, Amsterdam, Istanbul, Venise.

«*Entré par effraction dans l'art*» dit-il, il a amené l'art de rue sur scène et a participé à la naissance du Street Art au même moment

où Basquiat et Keith Haring y participaient outre-Atlantique. Il incarne la culture punk dans l'art contemporain. Cet artiste à contre courant puise dans les anciens tableaux pour en faire des nouveaux.

### La «maskarade» de Kriki

Dans les nombreux tableaux exposés dans cette exposition, on retrouve le personnage fétiche de Kriki, son «*Green Fuzz*», figure robotique. L'artiste nous montre ainsi son attachement à la nature et son goût pour les masques. Cette figure le suit comme une ombre, elle est un masque à son

visage. Son œuvre étonnante et amusante profuse d'automates qui sont aussi des jouets que l'on trouvait dès les années 50. Kriki met en scène des figures inspirées de rituels africains, d'art classique occidental, de culture hip hop et de robotique avec l'androïde «*Topo*». Il mixe de façon originale des icônes.

### Katielo à la Collégiale

En créant sa sculpture spectaculaire «*Katielo*», spécialement réalisée pour la Collégiale de Chartres, Kriki crée un dialogue entre l'art contemporain et ce haut lieu historique, source d'inspiration.



Il est rare de retrouver chez des artistes de la génération de Kriki, des sculptures aussi impressionnantes présentées à un large public.

«*Katielo*» est un nom issu d'une ethnie du Mali, qui signifie la divinité-maternité consacrée de la forêt. Son message spirituel questionne l'être humain. On expérimente, grâce cette sculpture de Kriki, la relation entre le visible et l'invisible, entre le masque et ce qu'il y a derrière.

**Exposition d'été Maskarade  
Kriki du 22 Juin au 25 Août**  
**Du mardi au dimanche**  
**de 10h à 19h**  
**Nocturnes jusqu'à 22h, les**  
**vendredis et samedis**  
[www.kriki.com](http://www.kriki.com)  
**Entrée libre**



[retrouvez toute la  
programmation du chemin des  
arts sur chartres.fr/culture](http://chartres.fr/culture)

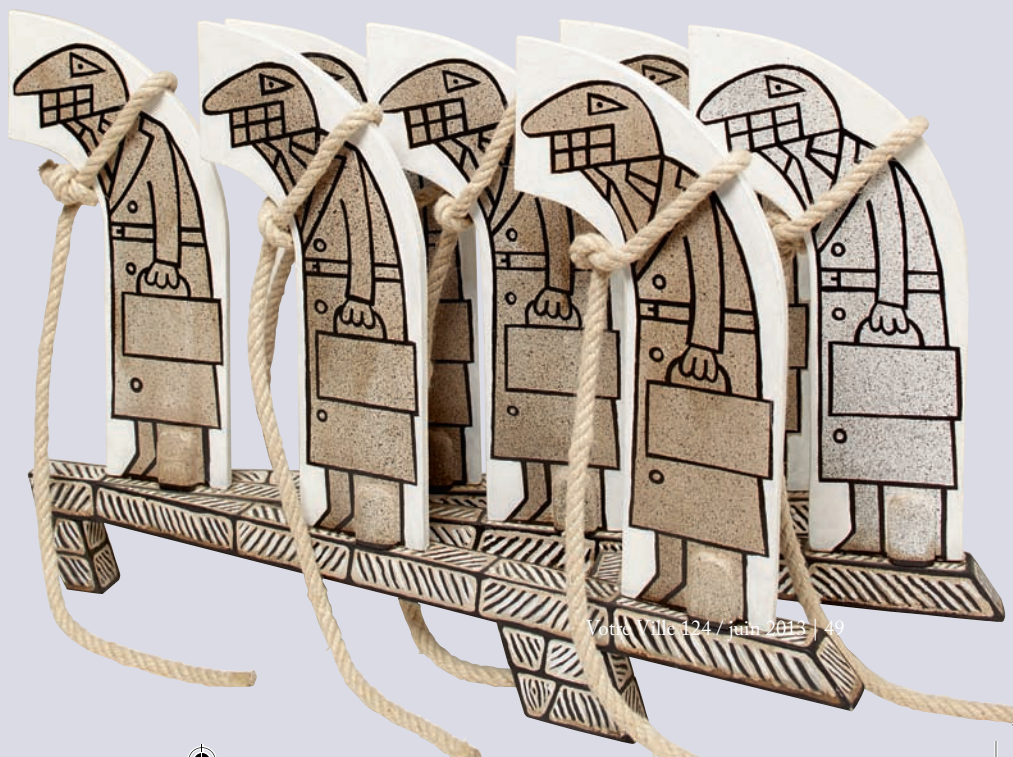


# François Monchâtre

L'invité de cet été 2013 est François Monchâtre, avec l'exposition «*Mi-figue, mi-raisin*». Une rétrospective d'œuvres anciennes et récentes, d'étranges machines qui ne servent qu'à donner du plaisir et à faire sourire, des sculptures en bois et des peintures à découvrir, du 29 juin au 1er septembre.

**Du mardi au dimanche, de 14 h  
à 19 heures, 12 rue de la Porte  
Cendreuse. Entrée libre**

**Prieuré**  
Saint-Vincent



# Théâtre de Chartres

Au Théâtre en 2013-2014 : Calogéro, la Comédie Française, Barbara Hendricks, Pierre Arditi, Michel Bouquet, Timsit et Lhermitte, entre autres...

## Un succès qui en appelle d'autres !

Le Théâtre de Chartres a changé de visage. Une programmation plus spectaculaire, de vraies têtes d'affiche, et il y en a pour tous les goûts. Jérôme Costeplane, son Directeur, revient sur les succès 2012-2013 et lève (un peu) le rideau sur la prochaine saison. Alléchant...

### Un premier bilan de la saison 2012-2013 ?

« En juin, le théâtre s'ouvre à tous les galas de danse de toutes les associations chartraises et autres. Quant au bilan, je crois pouvoir dire qu'il est largement positif. D'ailleurs les Chartrains me le disent, et c'est mon plus grand bonheur. En plus, ils l'ont prouvé, puisque la fréquentation est en forte hausse (10896 spectateurs en 2011/2012 contre 15618 en 2012/13). Mieux encore, les abonnés sont deux fois plus nombreux (553 en 2011/2012 et 1004 en 2012/13), ce qui est une vraie preuve de confiance. »



Jérôme Costeplane



### Ce premier succès vous crée des obligations pour la saison 2013-2014. Comment faire mieux ?

« Il faudra déjà faire aussi bien, sachant que les succès de cette année nous donnent des moyens supplémentaires pour la prochaine saison. Nous resterons fidèles à cette ligne à la fois populaire et de qualité. Et surtout nous voulons des spectacles très divers, afin que chacun puisse y trouver son plaisir et en même temps élargir son horizon personnel. C'est ainsi que nous proposons des grands textes classiques, mais aussi des œuvres contemporaines : il faut savoir prendre quelques risques... Heureusement, nous avons aussi gagné la confiance de la municipalité qui nous a confiés et la programmation de spectacles à Chartreexpo. Deux salles complémentaires, toujours pour mieux satisfaire les Chartrains et les autres. Là aussi le monde du spectacle nous fait confiance. La preuve il y a quelques jours, quand Muriel Robin est venue étrenner son retour à la scène. »

### Voilà qui nous met l'eau à la bouche... Dites-nous vos premières têtes d'affiche 2013-2014 ?

« Patrick Timsit et Thierry Lhermitte en octobre, le grand Michel Bouquet en novembre, juste avant Calogéro et le groupe Circus ! Francis Veber nous offrira son Dîner de cons en janvier, et Pierre Arditi viendra au printemps. Mais nous écouterons aussi la voix de Barbara Hendricks, version blues, avant de revenir à Antigone d'Anouilh célébrée par la Comédie Française. Je vous dirai tout cela plus en détail au mois de septembre, mais que les amoureux de la danse et du rire sachent déjà que je ne les oublie pas... »

**Réservations : Théâtre de Chartres, tél. 02 37 23 42 79, billetterie@theatredechartres.fr et sur [www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)**

**Soirée de présentation de saison 2013/14 :**  
jeudi 12 septembre à 20h30  
**Ouverture des abonnements :**  
samedi 21 septembre à 10h



Plus d'infos sur [theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr)

# Théâtre du seuil

## Fête des ateliers au Théâtre du Seuil

Représentations du 8 au 15 juin

Le Théâtre du Seuil présente les travaux d'élèves à la Chapelle Saint-Julien.

Les présentations de fin d'année étant très fréquentées, la réservation est conseillée.

**Samedi 8 juin :**

Adultes danse – 20h30

**Mardi 11 juin :** Ados – 20h30

« *Au Parc : collage de textes* »

**Mercredi 12 juin :**

Adultes théâtre – 20h30

« *Devos / Desproges revisités* »

**Jeudi 13 juin :**

Adultes danse – 20h30

**Vendredi 14 juin :**

Adultes théâtre – 20h30

« *Devos / Desproges revisités* »

**Samedi 15 juin :**

Enfants danse –

Atelier ouvert 15h00

Enfants théâtre – 17h00

« *Friot, textes libres* »

Pré-ados – 18h30 « *Mascarades* »

- Comédie de Sacha et Nancy Huston

Réservations sur <http://www.theatreduseuil.com>

Renseignements 02 37 36 89 30

Plus d'infos [theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)



# Théâtre Portail Sud



Les Zindésirables éclaboussent de leur talent

## Les Zindésirables dans le bain

de Marc Andréini, Jean-Yves Girin et Joël Michiels

Mise en scène de Matho Carles

Création lumière, son, image de Christian-Marc Chandelle avec Marc Andréini et Jean-Yves Girin

**Immersion savonneuse, déroutante et tendre dans l'univers masculin.**

**Un véritable bain de bonne humeur !**

L'un est belge, l'autre aussi. Tout les oppose, pourtant ils font baignoire commune sous vos yeux complices. Au fil de l'eau, nos deux compères affronteront des situations pour le moins burlesques et inattendues. Et puis au fond du bain, lorsque les tourbillons s'évanouissent, il reste

l'humour décalé, l'absurde et un parfum de révolte.

**Du jeudi 30 mai au dimanche 16 juin**

**Jeudis, vendredis, samedis à 21 h  
- dimanches à 16 h**

**Théâtre Portail Sud  
8 Cloître Notre-Dame 28000  
Chartres**

**Réservations : 02 37 36 33 06**

**En ligne :**

**[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)**

**Tarif : 15 € / 11 €**



[Plus d'infos theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)



**Une pièce éclaboussante !  
L'humour belge est au rendez-vous.**

# Théâtre en Pièces

C'est la fête des ateliers !

Le Théâtre en Pièces anime de nombreux ateliers en Eure-et-Loir mais aussi en région Centre. Voici les dates et lieux où vous pourrez voir le travail de nos élèves en cette année scolaire qui s'achève.

**Mardi 21 mai à 14h30 et 20h30**

Présentation de *Yerma* de Federico Garcia Lorca à la salle Simone Signoret de Nogent-le-Rotrou avec les élèves du lycée Rémi Belleau de Nogent-le-Rotrou.

**Lundi 27 et mardi 28 mai à 20h30 et mardi 28 mai à 14h30**

Présentation de *Noces de sang* de Federico Garcia Lorca à la salle Jean Gosset du lycée Ronsard de Vendôme (41) avec les élèves du lycée. En langue française avec des scènes en espagnol

**Vendredi 31 mai à 19h**

Présentation de *Scènes de William Shakespeare* au Théâtre de Poche avec les élèves du collège Albert Sidoisne de Bonneval.

**Vendredi 7 juin de 18h30 à 22h et samedi 8 juin de 15h à 19h**

**Fête des ateliers du Théâtre en Pièces au Théâtre de Poche**

Atelier enfants : travail sur *le Petit Chaperon rouge*

de Joël Pommerat

Atelier Pré-ados : travail autour de *ça va*

de Jean-Claude Grimbart

et *En attendant Godot*

de Samuel Beckett

Atelier adultes : *Scènes de Daniel Keene et Scènes de Molière.*

**Samedi 8 juin à 11h**

Présentation du spectacle *Ascension* avec 5 élèves du foyer Bourgarel de Chartres à la Baraque – Le Compa – Chartres.

**Judi 13, vendredi 14 et samedi 15 juin à 20h30 et samedi 15 juin à 14h**

Présentation du spectacle *l'Épreuve*, librement adapté par Emmanuel Ray

à partir de la vie de Franz Stock au Séminaire des Barbelés dans le cadre des manifestations organisées autour du 50ème anniversaire de l'installation de la sépulture de Franz Stock à l'église de Rechèvres avec les élèves du lycée Efagrir de Mignières et les adolescents de l'école de théâtre du Théâtre en Pièces. Projet initié par Mgr Pansard, évêque de Chartres, le lycée Efagrir de Mignières et en partenariat avec l'Institut Notre-Dame de Chartres et l'association des Amis de Franz Stock.

**Vendredi 21 juin**

Présentation de travail à partir d'improvisations diverses, au foyer Bourgarel de Chartres avec le 2nd atelier théâtre du foyer APF (Association des Paralysés de France) J. Bourgarel.

**Vendredi 28 juin à 15h et 19h**

Présentation de travail à partir d'improvisations diverses, au Théâtre de Poche avec les élèves de l'IME Borromei-Debay de Mainvilliers.

Renseignements : 02 37 33 02 10 ou sur le site [www.tep28.com](http://www.tep28.com) ou sur Facebook

Les réinscriptions aux ateliers pour 2013/2014 sont d'ores et déjà ouvertes.

## Au COMPA Ascension



Un spectacle en partenariat avec le Crédit Agricole Val de France et le Conseil général d'Eure-et-Loir. Des corps qui se cassent, qui se cabrent, qui vibrent, qui volent, qui chantent la douceur, l'âpreté des mots de Mahmoud Darwich... Une parenthèse à notre quotidien qui nous invite à regarder l'autre avec des yeux sensibles, neufs. Aller à la rencontre de l'âme. Un travail bouleversant à découvrir... Un hymne à la fragilité de l'être.

*Atelier de recherche du Théâtre en Pièces avec les résidents du foyer Bourgarel*

*Mise en scène : Emmanuel Ray*

**Le 8 juin 2013 à 11h**

**à La Baraque**

**Le Compa – Conservatoire de l'Agriculture - 1 rue de la République à Mainvilliers**

Ce travail a été présenté dans la grande salle de l'UNESCO à Paris le 31 janvier 2013.

La compagnie du Théâtre en Pièces dirige des ateliers théâtre dans le département d'Eure-et-Loir depuis une vingtaine d'années dans des lycées, des collèges, des écoles primaires et depuis une dizaine d'années, elle œuvre en direction de personnes en situation de handicap mental et/ou moteur. C'est souvent l'occasion de réinterroger le théâtre et d'aller à la rencontre de l'être humain et de ses fragilités.

Outre son travail d'intervention, la compagnie crée des spectacles professionnels qu'elle diffuse en Eure-et-Loir et sur l'ensemble du territoire français. Ses dernières créations : *Je m'appelle Don Quichotte* de Mathieu Genet et *Jeanne d'Arc au bûcher* de Paul Claudel a drainé un large public (près de 7 000 spectateurs).



Plus d'infos  
sur le Théâtre de Poche sur [tep28.com](http://tep28.com)



Chartres en toutes lettres... 21

## Oh ! les malins ...



C'est bien connu : tous les collectionneurs (de quoi que ce soit) ont plus d'un tour dans leur sac. Leurs stratagèmes échouent ou réussissent, mais au moins ils ont essayé, ils ont osé... Exemple chartrain avec un philatéliste ...

**A**yant sans doute entendu dire que l'on fêterait les 20 ans de la ligne aéro-postale France-Amérique du Sud, un collectionneur chartrain envoie une lettre à son correspondant Paul Daniel. Il lui adresse en poste restante à Rio de Janeiro. Il l'affranchit à 40 francs (tarif pour le Brésil à l'époque), et la dépose au bureau de poste temporaire ouvert à Chartres le mars 1948, à l'occasion de la journée du timbre.

Et la lettre part ... par avion et reçoit deux empreintes anniversaires : une en partant de France, et une seconde à l'arrivée au Brésil. C'est le destinataire qui va être heureux !

Mais une griffe « *Retour à l'envoyeur* » vient un peu gâcher le plaisir ! Paul n'a pas dû avoir le temps d'aller retirer son courrier au guichet « *Poste restante* » de Rio ! Peut-être était-il déjà reparti ? on ne le saura jamais... sauf si on retourne la lettre. Et là, surprise !

L'expéditeur est le même Paul, c'est-à-dire le même expéditeur ... chartrain que le destinataire.

Il n'a certainement pas bougé de Chartres.

En réalité, c'est un vieux truc de collectionneur, que celui de s'envoyer du courrier en Poste Restante ! Celui-ci est conservé quelques temps au bureau d'arrivée, puis réexpédié à l'envoyeur. Les philatélistes le savaient et ne s'en privaient pas.

Et, le malin Paul Daniel, venait d'ajouter un nouveau pli à sa collection. Le tour est joué !

**Jean-François RESSORT**  
Cercle philatélique Chartrain  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)



# Des horlogers de la Forêt-Noire à Chartres au XIX<sup>e</sup> siècle



Douze marchands d'horloges du Grand-duché de Bade demandent et obtiennent un passeport de Strasbourg à Chartres entre 1811 et 1827. Certains deviendront Français, alliés avec des familles chartraines par leur mariage.

## Un second métier qui devient le premier

Dans la Forêt-Noire, depuis le xviii<sup>e</sup> siècle, les hommes complètent les revenus de l'agriculture en fabriquant des horloges en bois. Ils vont les vendre à l'automne, sur les foires de différentes villes d'Europe, comme celle de Chartres en septembre, sur le Cloître Notre-Dame.

Ils viennent de communes proches de Fribourg-en-Brigau, connues pour leur activité horlogère : Isidor Ketterer de Lenzkirch, Xavier Bruger, Augustin Dold, Jean Dufner et Jean Hock de Schonach, Dominique et Joseph Fehrenbach, André Hermann, Anselm Hippach et Aloïse Schwab de Schönwald, Xavier Hock de Triberg, Paul Reichen-

bach, d'une localité non précisée. Leur passage à Strasbourg se situe entre le 15 et le 20 août, afin d'arriver à Chartres début septembre. Le voyage se fait par groupes de trois ou quatre, à pied, en une quinzaine de jours. Les horloges badoises à cadran peint et les horloges comtoises au cadre métallique sont portées sur le dos.

## Hummel, Pfaff et Hock, la filière badoise à Chartres

On connaît une horloge badoise marquée «Hummel à Chartres», et une horloge comtoise marquée «Jh Pfaff à Chartres». Hummel et Pfaff

disposent d'un dépôt de vente chez Jacob Hock, importateur et revendeur depuis 1826. Demeurant d'abord rue des Bouchers, Hock s'installe place des Halles après son remariage avec une Chartraine en 1834. Il figure dans l'Annuaire du département d'Eure-et-Loir pour l'année 1841 : «Hock et grand assortiment d'horloges d'Allemagne». Son frère Jean, arrivé célibataire, fait deux mariages chartrains successifs et habite rue des Changes.

## Un horloger, une horlogère

L'horloge badoise marquée «Hummel à Chartres» est fabriquée à Furtwangen par Nothburga Eschle, une des rares horlogères de cette époque. L'horloge comtoise marquée «Jh Pfaff à Chartres» porte sur son fronton le motif au soleil en laiton estampé signalant une production destinée à la France.



## Intégration dans la société chartraine

La constitution d'une clientèle locale par leur retour chaque année incite ces vendeurs à s'installer sur place. Ainsi l'Annuaire pour 1846 mentionne-t-il à Chartres des «marchands horlogers», «horlogers rhabilleurs», «horlogers en bois» (fabricants), ouvriers horlogers comme Raymond Kirner, arrivé en 1833 et au service de Jacob Hock.

Les liens familiaux se dénouent, les attaches rurales se délient. Après avoir délaissé l'agriculture pour l'horlogerie, nos émigrés badois abandonnent parfois ce second métier pour assurer la succession de leur beau-père, qui un marchand grainetier, qui un cabaretier, qui un fabricant de bas, et se fondent dans la société des artisans et commerçants de la ville.

## Juliette Clément

Présidente de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,  
Directrice des Publications SAEL, 1 rue Jehan Pocquet  
02 37 36 91 93, sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr  
Source : Bulletin SAEL 115, M. Bouyssou.  
(cl. Musée de Furtwanger, M. Bouyssou)



Les rendez-vous du muséum, conférence  
Mardi 11 juin à 20h30

Champ de lin (cliché P. Boudier)

## Le lin, de la préhistoire aux matériaux composites

par le Pr. Eric LAINE

**L**e Lin, qu'il soit oléagineux ou textile, est cultivé depuis des millénaires : ses fibres tissées enveloppaient déjà les momies égyptiennes et son huile a longtemps été la base des peintures à l'huile. Le linge et le linoléum tirent leur nom du lin, à l'origine leur principal composant. Le papier à cigarette et le mastic en contiennent aussi.

Mais ces utilisations traditionnelles ne sont plus les seules, on trouve maintenant du lin dans des matériaux composites, des garnitures de portières de voitures, dans l'encre d'imprimerie, dans les manches de raquettes, dans des cosmétiques. Outre l'huile et les fibres, les graines entières trouvent des utilisations nouvelles en alimentation animale et humaine. Il est aussi à la base de compléments nutritionnels, en effet l'abondance d'acides gras omega 3 dans son huile et la présence de lignanes phytoestrogènes dans ses graines confèrent au lin des propriétés préventives contre certains cancers et maladies cardiaques.

Cette conférence sera consacrée à cette plante aussi utile que belle, et à ses usages multiples.

Eric Lainé est professeur de biologie et physiologie végétale à l'Antenne Universitaire de Char-

tres et responsable d'une équipe de recherche, située dans l'antenne universitaire, dont les composés phénoliques des lins sauvages et cultivés constituent le principal sujet d'étude.

**Renseignements :**

**Muséum : 02 37 88 43 86**

**Centre Sciences :**

**02 38 77 11 06**

**Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres**

**Stationnement au parking**

**«visiteurs»**

**Entrée libre dans la limite des places disponibles**

**Prochaine conférence**  
**mardi 15 octobre 2013**

Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à [museum@ville-chartres.fr](mailto:museum@ville-chartres.fr)



Le lin cultivé, *Linum usitatissimum*  
(cliché P. Boudier)



Plus d'infos sur  
[chartres.fr/culture](http://chartres.fr/culture)

## Les rencontres d'Albert Blanchard

Francis Huster



**C**'est au Foyer du théâtre de Chartres que, le 18 mai dernier, Francis Huster est venu nous parler de son dernier livre *Dans la peau d'Albert Camus* (un combat pour la gloire), un hommage à un homme qu'il n'a pas connu de son vivant.

L'acteur Pierre-Marie Escourrou était présent parmi le public.



Une démonstration de son talent de comédien qui nous entraîne à travers l'artiste et la politique. Dans l'œuvre de Camus, on devine à travers son monologue qu'il a beaucoup travaillé sur le sujet. Camus était un héros incroyable, c'est vrai qu'il a marqué toute une génération.

À une question sur Jean Moulin, Huster a donc sa version sur les faits. Chaque personne présente aura son propre point de vue.

Une séance de dédicace originale que les gens ont appréciée.

Il nous a quitté vers 16 heures pour aller jouer aux Prairiales à Epernon *Bronx*.

Il joue actuellement *l'affrontement* au théâtre Rive gauche, à Paris.



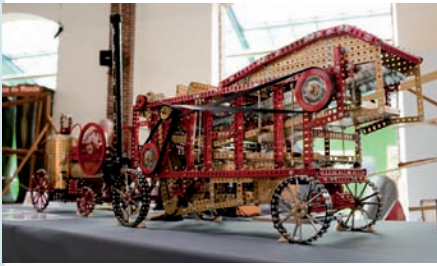


**Gala du Studio14 danse**

L'association chartreuse Studio14 danse organise le samedi 22 juin à Chartreexpo son gala de danse annuel sur le thème « *La danse dans tous ses états* ».

Tarifs : 14€ adultes. 10€ enfants de 3 à 12 ans.

Contact : 02 34 42 15 78.

**AU COMPA****Dimanche 2 juin : les maquettes agricoles**

Dimanche 2 juin : les maquettes agricoles

Le Compa s'associe au Salon Européen de la Miniature Agricole à Chartreexpo et présente dans les vitrines du Compa, une sélection des plus grandes marques de jouets ainsi qu'une exposition « *Tracteurs et machines d'Europe* » jusqu'au 29 décembre.

**Passion Ford - De Fordson à New Holland**

**Dimanche 30 juin de 9h à 18h**

Un grand rassemblement national d'une soixantaine de tracteurs des marques Fordson, Ford et New Holland. Défilés à 11h, 14h30, 16h, présentations commentées devant le musée, expositions de miniatures, stands de vente, documentation et produits dérivés... Une journée qui séduira petits et grands ! Avec le soutien de l'Association des Amis du Compa  
Gratuit.

**Les Expositions :****« Images/Paysages »**

Prolongation jusqu'au 30 juin.

Il est encore temps de venir voir les 500 photographies de cette exposition.

**« Face et profil »**

Aux Archives départementales jusqu'au 20 août.

**Moissons d'ici - saison 4  
Du 4 au 23 juin**

La 4<sup>e</sup> édition de Moissons d'ici s'installe sur l'Esplanade du Compa. Des nouveautés comme le Festival des tout-petits (spectacles, ateliers pour les moins de 3 ans) ou encore lors d'un week-end la découverte des arts urbains (du 13 au 15 juin). A cette occasion, des Ateliers arts plastiques sont proposés au Compa aux Archives départementales :

- Les mardis 4, 11 et 18 juin et le mercredi 5 juin : le Festival des tout-petits
- Les mercredis 12 et 19 juin : Des ateliers fresques au Compa. Renseignements et inscriptions au 02 37 84 15 00
- Les mercredis 5 et 12 juin : des ateliers « *Portraits à ma manière* » aux Archives - renseignements et inscriptions 02 37 88 82 23 - Gratuit

**UDAF 28**

La conseillère conjugale et familiale est au service de toutes les familles qui ont besoin d'aide.

Pouvoir réamorcer le dialogue, se dire les choses en présence d'une tierce personne neutre permet de relativiser, d'apaiser les tensions. Par son écoute attentive, la Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF vous aide à comprendre ce qui se passe au sein de votre couple, de votre famille ou avec l'un ou l'autre de vos enfants.

Professionnelle, elle est liée par le secret professionnel

Adresse : 29, rue St Pierre Tel : 06.33.44.24.34

**Informatique club Léo Lagrange**

Le club Léo Lagrange propose de découvrir ou de se perfectionner au logiciel de traitement word 2007. Les cours ont lieu le jeudi entre 14h et 16h30.

Contact : Club Léo Lagrange tél 02 37 28 75 40

**Diabète 28**

L'association Diabète 28 tiendra sa permanence le mercredi 26 juin aux abbayes Saint-Brice, 1 rue Saint-Martin-au-Val salle B2 de 14h30 à 16h30. Les permanences, animées par des professionnels de santé, sont ouvertes à tous.

Tél/fax : 02 37 20 08 42 diabete28@wanadoo.fr

**Un adulte-relais à la Maison pour Tous de la Madeleine**

Pour accueillir, informer, accompagner les usagers dans leurs démarches, pour être le lien entre les personnes en difficultés et les institutions, pour aider au dialogue entre les services publics et les résidents, Jocelyne Archambault, adulte-relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, Saint--Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine.

Tél. 02 37 26 91 63.

**Programme de Réussite Éducative de la Ville de Chartres**

Soirée débat  
Le Programme de Réussite Éducative de la ville de CHARTRES vous propose de participer à une soirée conviviale autour d'une collation pour parler ensemble d'un thème important :  
**"L'ado et la sexualité"**  
vendredi 7 Juin 2013  
de 17h00 à 19h00  
A la Maison Pour Tous de Beaulieu,  
place de Beaulieu à CHARTRES  
Pour y participer, merci de vous inscrire auprès  
de Mme DEBAYEUX : 02 37 23 40 74  
ou du CCAS : 02 37 18 47 11

Le 7 juin, une action «parentalité» pour les parents d'adolescents sera mise en place à la Maison Pour Tous de Beaulieu de 17h à 19h. Une «soirée débat» sur le thème «L'ado et la sexualité» sera animée par la Maison des Adolescents, le planning familial et Jessica Decayeux, coordonnatrice du Programme de Réussite Éducative de la ville de Chartres.

Le 20 juin, une autre action «parentalité» pour les enfants de 2 à 6 ans et leurs parents aura lieu à l'école maternelle Henri IV : spectacle sur le thème de la santé suivis d'un échange avec des professionnels et les parents sur ce

thème.

**Contact : Jessica Decayeux tél. 02 37 23 40 74 ou 06 88 15 34 52**

**La lumière de Moussa Tiba, de l'Orient à l'Occident**

Le peintre Moussa Tiba a posé ses valises à Chartres en 1986. Son travail « se développe autour d'une abstraction irriguée de symbolisme, qui lui permet d'insufler une vision cosmique du monde ». Sous la lumière d'une œuvre de l'artiste, Daniel-Henri Pageaux, professeur émérite à la Sorbonne Nouvelle/Paris III, donnera une causerie précédée d'un petit film.

Un intermède musical sera joué par le pianiste Xavier Eyméric, professeur au Conservatoire de Chartres.

**Le samedi 8 juin à 18h au Musée des Beaux-Arts.**

**Café philo**

Le prochain café philo aura lieu au bar le Parisien le samedi 8 juin de 17h à 19h sur le thème « *Le langage constitue-t-il une liberté ?* »

Un café philo en partenariat avec une classe de musique de chambre du Conservatoire de Chartres aura lieu le mercredi 12 juin à 20h30 à la brasserie L'Escalier sur le thème « *Pourquoi sommes-nous émus par la musique ?* »

**Contact : Bertrand tél 06 80 40 93 41. <http://cafephilochartres.free.fr>**

**Ligue contre le cancer**

Vous êtes atteint(e) de cancer ? Nous sommes à votre disposition pour toutes informations ainsi que pour des aides

personnalisées et surtout vous accompagner.

**Nouveau : atelier Gym.**

Nous contacter au comité : 7, rue Gabriel Péri à Chartres  
Tel : 02 37 21 19 50  
[cd28ligue.net@wanadoo.fr](mailto:cd28ligue.net@wanadoo.fr)  
[www.ligue-cancer.net/cd/28](http://www.ligue-cancer.net/cd/28)

**Concert Saint-pierre**

L'association du Comité Saint-Pierre Porte Morard organise en l'église Saint-Pierre, le samedi 28

septembre 2013, un concert avec l'artiste Rogers Essé.

Toutes les infos pratiques auprès du



**Comité : 9, rue aux Juifs, tél. 02 37 30 20 21, [comite-saintpierre-28@orange.fr](mailto:comite-saintpierre-28@orange.fr) et sur Internet : <http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>**

**Les Femmes en guerre de Frédéric Pineau**

Historien et spécialiste de l'histoire des femmes en temps de guerre Frédéric Pineau vient de publier un nouvel ouvrage. Femmes en guerre présente et détaille l'histoire, l'organisation, la description des tenues des Françaises en uniforme. Richement illustré, cet ouvrage salue le courage de ces femmes qui choisirent de ne pas être attentistes et d'entrer dans la Résistance.

A découvrir dans toutes les bonnes librairies.

**Ecole de Cirque et des Arts de la rue**

L'association Le cirque en équilibre, installée à Chartres depuis 2005, propose ses cours des arts de la rue et de cirque : acrobatie et portés acrobatiques, équilibre sur objets, trapèze, jonglerie, expression artistique... à l'année, en stages de vacances et en ateliers scolaires.

A partir de 4 ans, au gymnase Sainte-Agnès, 17, rue de Chanzy à Chartres. Les inscriptions pour l'année 2013/2014 sont de fin juin à septembre (accueil fermé en août).

**Infos sur [lecirqueenequilibre.blogspot.com](http://lecirqueenequilibre.blogspot.com). Préinscriptions : M Falkowska, tél. 06 20 35 10 81.**

**Réseau Santé ou Tabac 28**

Le réseau Santé ou Tabac programme ses prochaines réunions :

« Aide à l'arrêt du tabac » les 06 juin

à 17h 30 et 10 juillet 2013 à 11h00.

« Gestion du stress par la relaxation » les 10 et 24 juin et 8 et 22 juillet à 17h30.

« Tabac, cuisine et diététique » les 28 juin et 26 juillet à 17h.

**Gratuit. Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.**

**Héroïnes de Mozart au musée des Beaux-Arts**

Marlène Guichard, soprano, Marie Perrin, mezzo-soprano et François Cornu, pianiste, vous proposent un concert littéraire dédié aux héroïnes de Mozart. Des duos et airs extraits de ses plus grandes œuvres, accompagnés de lectures des Mémoires de Lorenzo Da Ponte, des Lettres de Ninon de Lenclos au Marquis de Sévigné et de la correspondance de Mozart. Musée des Beaux-Arts, dimanche 30 juin à 18h30

**Entrée : 15€, réservation conseillée : 09 54 44 22 87 et [info@elixir-chartres.org](mailto:info@elixir-chartres.org)**

**Informations : sur [www.ariamagenta.com/recital\\_heroines\\_de\\_mozart.html](http://www.ariamagenta.com/recital_heroines_de_mozart.html)**

Solution du mois de mai 2013	P	R	E	T	R	P						
	J	E	A	N	S	O	I	F				
	D	L	A	U	M	E	R					
	R	A	L	U	I	S	R	N				
	G	A	B	R	I	E	L	O	R	B	E	C
	Y	S	E	R	E	T	U	I	S	O		
	M	O	T	E	T	S	P	S	B	I		
	S	O	L	I	N	E	T	I	Q	U	E	S
	N	U	E	E	S	B	R	U	L	A	S	
	E	D	E	N	T	A	E	M	U	E		
	L	I	T	I	E	D	E	U	R	V		
	U	S	A	G	U	I	L	L	A	U	M	E
	I	M	P	U	R	E	T	I	R	E	R	
	D	I	V	A	U	S	I	T	E	I		
	T	O	C	N	A	O	M	S	O	N		
	R	A	L	E	N	T	I	E	S	D		
	M	E	L	U	S	I	N	E	T	U	E	S
	U	E	T	S	T	H	E	N	R	I		



# Tribunes de l'opposition

**Moraliser la vie publique : une exigence de vérité et de transparence surtout à Chartres : SUITE ...**

## 1 – Le respect des institutions :

La loi sur le mariage pour tous vient d'être promulguée. Sans altérer, ni modifier la définition du mariage, c'est un changement majeur de société. La République tient sa promesse d'égalité.

C'est aussi un engagement tenu par le Président de la République.

Ce changement ne sera pas remis en cause par ceux qui aujourd'hui le critiquent par peur du progrès et du futur. Pourtant, le premier magistrat de notre Ville, garant par sa fonction des institutions de l'État, de leur respect et de leur application, toujours prompt à donner des leçons d'honnêteté et de morale, décrète qu'il ne célébrera pas ces mariages. Belle leçon de civisme !

Les élus chartrains socialistes et républicains, se déclarent disponibles pour prendre le relais et faire en sorte que la Loi soit appliquée dans notre Ville.

## 2 – Incohérence, la preuve :

VOTRE VILLE n°123 Page 37 – « *Quel avenir pour le Musée des Beaux-Arts de Chartres ? ...* »

La méthode du maire : agir pour organiser la pagaille, la déconfiture, d'un lieu, d'une structure ; ensuite, proposer SA solution, SES remèdes, à grands coups d'euros si possible ! Fermer le musée trois jours par semaine et conclure ... « que la fréquentation est réduite ... » ? Chartrains, ne se moquerait-on pas de vous ?

Nous avons dénoncé à maintes reprises dans ces lignes, l'incohérence en matière de culture, de l'équipe UMP dirigeant la Ville. Tous les Chartrains sont attachés aux monuments représentatifs de leur Ville. Le palais épiscopal est un haut lieu de leur histoire.

Comment croire, après plus de 10 ans de gestion de la Ville par Jean-Pierre Gorges et son équipe, que ce monument ne restera pas à la Ville, et considérer que le palais épiscopal «... est trop à l'écart ? ... ».

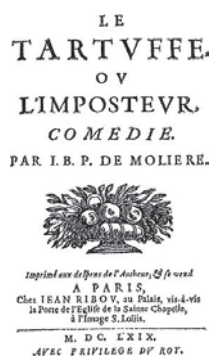
Comment croire que la Mairie et le Conseil Général n'aient pas pu trouver un terrain d'entente depuis ces dernières années ?! Chartrains, vous êtes juges !

## 3 – Gorges contrôle Cahuzac, mais qui contrôle Gorges ? :

L'élú local, peu exemplaire sur l'éthique, qui n'a pas permis aux conseillers d'opposition de s'exprimer lors du dernier conseil municipal, qui refuse de publier son patrimoine, qui cumule les présidences, qui n'hésite pas à embaucher une partie de sa famille dans les instances qui sont sous son contrôle, qui ne permet pas à Chartres Habitat, la transparence dans les décisions d'attribution des logements, qui se fait élire président de tous les satellites de la mairie, qui au mépris de la Loi a essayé de devenir avocat sans passer les diplômes, qui annonce dans la presse locale que le mandat de parlementaire est celui qui permet le moins de dérives -sous entendu que celui de maire, lui, le permet - ne nous apparaît pas le plus à même de contrôler qui que ce soit ! Charité bien ordonnée commence par soi-même, ... Mr Gorges...

A suivre ...

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains  
du Conseil Municipal : Noël Billard, Myriam Biyadi, Alain Bonnois,  
Sophie Darmon, David Lebon, Nicole Sirandré  
elus.sr.chartres@gmail.com



## TARTUFFE ET LE DROIT ELECTORAL

Sur ces pages d'expression, à notre droite, il y a en principe la tribune de la majorité, qui souvent nous est consacrée, sur le thème « *L'opposition, c'est des imbéciles ; nous la majorité, à notre tête, nous avons un génie* ».

Le mois dernier, quelle déception ! Nous serons pour de long mois privés de la si savoureuse prose de M. MURIEL, pour cause d'élections municipales.

Il est vrai que Monsieur GORGES commence à s'y connaître en droit électoral, lui dont l'élection comme député avait été annulée par le Conseil constitutionnel le 29 novembre 2007 parce qu'en mars-avril 2007, il avait organisé *dix-huit cérémonies d'inauguration de logements (...); que ces manifestations (...), comportaient la remise symbolique des clés de leur logement aux anciens locataires accédant à la propriété et étaient accompagnées de cocktails offerts à ces derniers et à leurs proches*. Le Conseil avait donc annulé l'élection, considérant que ce mitraillage d'inaugurations était une manœuvre.

Et il s'y connaît aussi en tribunes de l'opposition, lui que le Tribunal administratif, dans un jugement du 8 novembre 2012, a contraint à publier notre tribune de juillet 2012 sur ses relations étranges avec le Front national.

Ainsi donc, cette mention : « *L'approche des élections municipales conduit la majorité à décider la suspension de la tribune de la majorité municipale jusqu'aux élections municipales de mars 2014* » vaudrait-elle proclamation de vertu juridique et de probité électorale.

TARTUFFE, déjà, s'écriait, devant DORINE à la poitrine opulente :  
*Couvrez ce sein que je ne saurais voir :  
 Par de pareils objets les âmes sont blessées,  
 Et cela fait venir de coupables pensées.*

Et DORINE, bonne fille pas chichiteuse, lui répond:  
*Vous êtes donc bien tendre à la tentation,  
 Et la chair sur vos sens fait grande impression!  
 Certes je ne sais pas quelle chaleur vous monte:  
 Mais à convoiter, moi, je ne suis pas si prompte,  
 Et je vous verrais nu du haut jusques en bas,  
 Que toute votre peau ne me tenterait pas.*

Alors, avec l'œil malicieux de DORINE, nous avons lu VOTRE VILLE en vérifiant si notre Maire si vertueux n'aurait pas hypocritement glissé un peu de propagande électorale propre à faire sourciller le juge électoral. Et nous avons trouvé des pleines pages de vantardises, promesses, projets pour le prochain mandat etc.  
 - Un bel édito de propagande, accompagné de sa traditionnelle photo géante ;  
 - Un projet sur l'îlot Casanova pour faire croire que le projet Gare avance ;  
 - Le feuilleton de la B.A. 122 ;  
 - Et deux pages sur le Musée, pour répondre à notre propre tribune, inquiète sur l'avenir de ce bâtiment et ses collections !

Voilà ainsi de quoi il s'agit : un petit étalage de vertu pour cacher de la trop grosse propagande. En somme, un encart à l'image du mandat qui s'achève.

**Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée**  
**modem-chartres@orange.fr**  
**www.modem28.com**

## Tribune de la majorité

**L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2014.**

**Merci de votre compréhension.**

**La Majorité municipale**

10 AVRIL 2013 au 13 MAI 2013

## Permis de construire

Déclarations Préalables déposées		
SIROTTEAU ERIC	3 RUE DU SOLEIL D'OR	POSE D'UN STORE
OGECEBC	2 AVENUE BETHOUART	MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
LUBIENSKI PHILIPPE	202 RUE GASTON COUTE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET POSE VOLET ROULANT
FOREAU JACK	46 RUE ALEXIS DE CASTILLON	TRAVAUX DE COUVERTURE
KORKMAZ ZEYNEP	MAIL DES PETITS CLOS	INSTALLATION D'UNE FACADE COMMERCIALE
TABOUY MARIE-PASCALE	28 RUE DE CHATEAUDUN	TRAVAUX DE RENOVATION ET MODIFICATION DE FACADE
SCI CALIFIMMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	MODIFICATION DE FACADE SUR BATIMENT H
DDFIP 28	3 PLACE DE LA REPUBLIQUE	MODIFICATION DE FACADE
EDINGER BRUNO	38 RUE DE FRESNAY	RENOVATION D'UN GARAGE ET TRAVAUX DE CLOTURE
SCI JUVAMA	79 RUE SAINT BRICE	DIVISION PARCELLAIRE
MATHONNAT MARIE-LAURE	86 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE
SAIZ-GERARD VERONIQUE	78 RUE DU GRAND FAUBOURG	REMISE EN PEINTURE DE FACADE
KARA MOSTEFA HABIB	6 RUE DU DOCTEUR JACQUES FOUBERT	TRAVAUX DE CLOTURE
MICHEL LIONEL	2 RUE DE LA PORTE CENDREUSE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
COPROPRIETAIRES 13 RUE DU BOIS MERRAIN	13 RUE DU BOIS MERRAIN	TRAVAUX DE COUVERTURE
WALDOCH FRANCOIS	20 RUE DE LA CORROIERIE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LOKIETEK JOSEPH	18 RUE DE LA TONNELLERIE	RAVALEMENT DE FACADE
SARL IKKS MEN WOMEN	18 RUE DE LA TONNELLERIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GALLOU OLIVIER	10 RUE DE LA CROIX THIBAUT	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
AVELINE CAROLINE	20 RUE VINTANT	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI CALIFIMMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	REMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
CHARTRES AMENAGEMENT	8 RUE EDOUARD ANDRE	TRAVAUX DE CLOTURE
FRANCE TELECOM ORANGE	31 RUE DES RESERVOIRS	POSE DE GARDE CORPS
TROCHU NICOLAS	35 RUE DE FRESNAY	CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE
FAIRHUST PETER	60 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	RAVALEMENT DE FACADE
COLAS GUY	21 RUE DE LA CROIX BONNARD	RAVALEMENT DE FACADE
LEVEQUE AMELIE	8 RUE DELAVOIERE	TRAVAUX DE CLOTURE
ASSOCIATION VERS L'AUTONOMIE	2 RUE DU COMMANDANT CHESNE	TRANSFORMATION DE GARAGES EN BUREAUX
NAUDINET SEBASTIEN	8 RUE DES VIGNES	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
ARONDEAU CATHERINE	2 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	INSTALLATION DE PORTILLON, VOLETS ROULANTS ET ABRI DE JARDIN
PRIEUR YOHANN	6 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	RENOVATION D'UNE MAISON D'HABITATION
SARL ADVAL	45 RUE DES COMTESSES	DIVISION PARCELLAIRE
CHOISEAU GAEL	13 RUE DES CHAISES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
BUISSON MICHEL	7 ALLEE DU CLOS BLIN	TRAVAUX DE COUVERTURE
SYN ENERGY	4 RUE GASTON COUTE	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FOLDES CELINE	50 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION DE BUCHER ET CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION
LOCAFIMO	RD 24	TRAVAUX DE CLOTURE
CHABOCHE CHRISTIAN	71 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX DE CLOTURE
DP INFORMATIQUE	3 RUE RENE CASSIN	CHANGEMENT DE DESTINATION (BUREAUX EN COMMERCE)
Déclarations Préalables délivrées		
SARL AU SUCRE SALE	7 RUE SAINT MICHEL	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
PLANEL DAVID	63 RUE MURET	MODIFICATIONS DE FACADES
SARL BMJ	16 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
POSTE IMMO	6 MAIL DU PETIT CLOS	CONSTRUCTION DE FACADE COMMERCIALE
LEFOIX MARTINE	2 CLOS DU PETIT BOUILLON	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
SNC - PHARMACIE DE LA CITE	MAIL DU PETIT CLOS	CONSTRUCTION DE FACADE COMMERCIALE
SENALIA UNION	26 RUE DE VARIZE	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX D'ACCESSIBILITE PMR
M'BODJ SAMY	96 RUE DE FRESNAY	POSE DE CHASSIS DE TOIT - RAVALEMENT ET REMPLACEMENT PORTE GARAGE
MARCHE ARNAUD	22 RUE PHILIPPE DESPORTES	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
POUSSIN ALAIN	26 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	REALISATION D'UNE VERANDA
HAYE FLORENCE	14 RUE DES PERRIERS	OUVERTURE D'UNE PORTE SUR GARAGE
CINQ SUR CINQ SECURITE	3 AVENUE NICOLAS CONTE	MODIFICATION DE FACADES
BARATIN CECILE	8 PLACE CHATELET	MODIFICATIONS DE FACADES
PEANNE ALAIN	6 RUE DES BEGUINES	MODIFICATION DE L'ASPECT EXTERIEUR D'UN BATIMENT EXISTANT
MENARD FABRICE	10 RUE DU POT VERT	NETTOYAGE DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCAEL	3 AVENUE VICTOR HUGO	CHANGEMENT DE DESTINATION (INDUSTRIE EN BUREAUX)
BLAIN HERIC	36 RUE DE VARIZE	MODIFICATION DE FACADE ET CREATION DE TERRASSE
SARL BDF	51 RUE DU SOLEIL D'OR	TRAVAUX DE COUVERTURE

PASS IMMO - SYNDIC DE CO-PROPRIETE LES GLYCINES	8 BIS RUE DU MOULIN A TAN	RAVALEMENT DE FACADES
BOUFFARD ANDRE	1 RUE VIOLET LE DUC	REPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
MOALI IDIR	10 RUE DES RESERVOIRS	TRAVAUX DE CLOTURE ET INSTALLATION D'UN ABRI VOITURE
MARECHAL SYLVIANE	19 RUE DU PETIT BOUILLON	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BRETON FREDERIC	RUE DES VIGNES	TRAVAUX DE CLOTURE
MEUNIER DOMINIQUE	18 RUE AUX PRETRES	TRAVAUX DE COUVERTURE
PREVOT CHRISTELLE	IMPASSE DES CHAMPS	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MARSAN ORDI ANTHONY	14 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
COPROPRIETE LRG	6 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	TRAVAUX DE COUVERTURE
TCHEPELEV MARY	96 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	MODIFICATION DE FACADES ET POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
SANCEY DIDIER	14 RUE DU CHENE DORE	REPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
FORESTIER JEAN-LUC	6 RUE LOUIS BRAILLE	TRAVAUX DE CLOTURE
LOKIETEK JOSEPH	18 RUE DE LA TONNELLERIE	TRAVAUX DE COUVERTURE
FLORIN PATRICIA	5 RUE DE LA PAIX	TRAVAUX DE CLOTURE
LEBOUEDEC SANDRINE	56 RUE DE LA TANNERIE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARICA JORDAN	35 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL RUDEAU	36 RUE DU BOIS MERRAIN	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
SARL MCTP	36 RUE DES CHANGES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
GRIARD STEPHANE	10 RUE GUYNEMER	POSE D'UN PORTAIL
CONSORTS DALBEGUE	5 AVENUE DE BEL AIR	DIVISION PARCELLAIRE
LUBIENSKI PHILIPPE	202 RUE GASTON COUTE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXISTANTES ET POSE DE VOLET ROULANT
<b>Permis de Construire déposés</b>		
DECOCK FRANCIS	29 RUE D'ETAMPES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	7 RUE AUX ORMES	RESTRUCTURATION DE LOCAUX (PC MODIFICATIF)
HAUTEMANIERE ANNE-MARIE	80 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
JUDETTE ROGER ET DOMINIQUE	8 RUELLE DU GRAND SENTIER	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	ANGLE RUES DANIELE CASANOVA / NICOLE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER LOGEMENTS / BUREAUX
SARL GALLIA	51 BIS AVENUE D'ORLEANS	EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
FERNANDES STEPHANE	RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
PAIXAO PASCAL ET MME DE DEUS AUGUSTO	24 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
CHEF D'HOTEL KARINE	86 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	DEMOLITION ET CONSTRUCTION DE VERANDA ET GARAGE
BONNY FRANCOIS	12 RUE DU CHEVAL BLANC	CHANGEMENT DE DESTINATION AVEC MODIFICATION DE FACADE (BUREAUX EN COMMERCE / HABITATION)
CHARTRES AMENAGEMENT	RD 823	CONSTRUCTION DE BATIMENTS A USAGE DE HANGARS ET CLUB HOUSE
<b>Permis de Construire délivrés</b>		
EDF	115 ET 117 RUE DE SOURS	MODIFICATION DE HAUTEUR DE BATIMENT (PC MODIFICATIF)
MR TROCHU NICOLAS ET MME REISCH MAUD	35 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX D'EXTENSION (PC MODIFICATIF)
S.A. PELAGIE	1 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	COUVERTURE D'UNE COUR
CHARTRES HABITAT	76 ET 78 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION DE 3 MAISONS INDIVIDUELLES GROUPEES
LECLERCQ BERNARD	5 RUE VANGEON	DEMOLITION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
<b>Permis de Démolir déposés</b>		
NEXITY PM	8 PLACE PIERRE SEMARD	DEMOLITION DE 3 BATIMENTS
CHARTRES HABITAT	7 RUE D'ETAMPES	DEMOLITION DE BATIMENT
<b>Permis de Démolir délivrés</b>		
CHARTRES AMENAGEMENT	40 AVENUE JEAN MERMOZ	DEMOLITION D'UNE HABITATION VETUSTE
PRIEUR YOHANN ET MARIE	6 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	DEMOLITION DE DEPENDANCES
CHARTRES AMENAGEMENT	RUE D'ABOVILLE	DEMOLITION DE 3 BATIMENTS

Permis de construire

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU JEUDI 16 MAI 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Jacqueline Elambert, Conseillère Municipale, secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 Avril 2013 (N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS ne prennent pas part au vote).

### ORDRE DU JOUR

#### PROTOCOLE

#### 1. Délégation municipale – Assises nationales du centre-ville – Reims – 12 et 13 juin 2013 – Modification

A l'unanimité des suffrages exprimés Elisabeth Barrault, Isabelle Vincent et Josette Morin-Berenfeld, et Messieurs Laurent Lhuillery, Christian Gorge, et Noël Billard ne prennent pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Mesdames Elisabeth Barrault, Isabelle Vincent et Josette Morin-Berenfeld, et Messieurs Laurent Lhuillery, Christian Gorge, et Noël Billard représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

#### 2. Délégation municipale – Déplacement à Ravenne (Italie) - 7 au 9 juin 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés Monsieur Jean-Pierre Gorges, Madame Elisabeth Fromont, Madame Isabelle Mesnard, et Monsieur Patrick Géroutet ne prennent pas part au vote

ADOPTE cette proposition.

DECIDE que Monsieur Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, Madame Elisabeth Fromont, Premier Adjoint, Madame Isabelle Mesnard, et Monsieur Patrick Géroutet, Adjoints au Maire, représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

#### 3. Déplacement à Valladolid (Espagne) - 5 au 8 juin 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés Monsieur Laurent Lhuillery ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Laurent Lhuillery représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

#### INTERCOMMUNALITE

#### 4. Répartition des sièges entre les communes au sein du Conseil Communautaire

A la majorité (E. CHEVEE, J. MORIN BERENFELD votent contre

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS s'abstiennent

M. CHEDEVILLE, S. BOUZAIENE sortis de la salle ne participent pas au vote)

APPROUVE le principe du nombre et de la répartition des sièges entre les communes,

membres de Chartres métropole applicable à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux, selon le tableau de répartition annexé.

#### FINANCES

#### 5. Ligne de trésorerie - Renouvellement

à l'unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

SOUSCRIT, à compter du 21 mai 2013, une ouverture de crédit d'un montant de sept millions cinq cent mille euros auprès de la Banque Postale,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant.

#### 6. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition d'emplacements de parkings – Mail des Petits Clos à Chartres – Financement en prêt PLA I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)

A l'unanimité des suffrages exprimés,

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent, N. BILLARD sorti de la salle ne participe pas au vote

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt locatif aidé d'intégration que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition de 8 emplacements de parkings souterrains situés Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt locatif aidé d'intégration consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

#### 7. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition d'emplacements de parkings – Mail des Petits Clos à Chartres – Financement en prêt PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)

A l'unanimité des suffrages exprimés,

E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent, N. BILLARD sorti de la salle ne participe pas au vote.

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt locatif à usage social que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition de 10 emplacements de parkings souterrains situés Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt locatif à usage social consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

#### 8. Garantie d'emprunt - SEM Chartres Développements Immobiliers - Clos Notre Dame

A la majorité,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre

OCTROIE une garantie d'emprunt à hauteur de 50 % (cinquante pour cent) pour une durée de 1 an, à Chartres Développements Immobiliers, pour la réalisation d'un emprunt de 2 529 792,10 euros auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France.

S'ENGAGE au cas où Chartres Développements Immobiliers pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues ou des intérêts ou des frais et accessoires qu'elle aurait encourus, la ville de Chartres s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, à hauteur de sa garantie, sur simple demande de l'établissement prêteur adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que l'établissement prêteur discute au préalable l'organisme défaillant.

S'ENGAGE à créer, en tant que de besoin, une imposition directe suffisante pour assurer le paiement des sommes dues au prêteur.

APPROUVE les dispositions de la convention déterminant les obligations de la ville de Chartres et de Chartres Développements Immobiliers en ce qui concerne le jeu éventuel de la garantie.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir à la convention de prêt qui sera passée entre la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France et Chartres Développements Immobiliers.

#### 9. Tarifs – Révision

A la majorité,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS votent contre

FIXE le tarif du banquet du 11 novembre 2013 à 34,50 €,

FIXE les tarifs des Pass Jeunes pour la période du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014 comme précisé en annexe N°1.

AUTORISE le MAIRE à fixer, par décision, la quantité de « Pass Jeunes » pour chacun des



tarifs.

FIXE les tarifs du Conservatoire à rayonnement départemental de musique et de danse, pour l'année scolaire 2013-2014 tels que présentés en annexe n°2.

FIXE les autres tarifs, tels que présentés en annexe n°3.

**10. Occupation du domaine public de grandes manifestations à but lucratif - Extension de tarif 2013 droit de place - Création d'un tarif grandes manifestations supérieures à 2 000 mètres carrés occupés, place des Epars, contre allées du Boulevard Chasles et la place Châtelet**

A l'unanimité

FIXE pour 2013 le droit de place hors marché et foires à 1,60 € le mètre linéaire par jour d'occupation ainsi qu'une taxe de nettoyage de 1,14 € le mètre linéaire pour les grandes manifestations à but lucratif participant à l'animation de la Ville, dont la surface occupée est supérieure à 2 000 mètres carrés.

ENSEIGNEMENT

**11. Centre Médico-Scolaire - Convention entre la Ville de Chartres, la Ville de Lucé, la Ville de Mainvilliers et l'inspection académique d'Eure-et-Loir - Répartition des charges de fonctionnement**

A l'unanimité

APPROUVE la convention à intervenir, relative à la répartition des charges de fonctionnement entre la Ville de Chartres, la Ville de Lucé, la Ville de Mainvilliers et l'inspection académique d'Eure-et-Loir

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

ANIMATIONS

**12. Association ATOL (Association Thivars Organisation Loisirs) - Course de voitures à pédales « Les 3 heures de Chartres » - Subvention 2013**

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 320 € à l'association ATOL (Association Thivars Organisation Loisirs) pour l'organisation en 2013 de la course de voitures à pédales « Les 3 heures de Chartres »

JEUNESSE

**13. Association MA-NIOCS (Marceau Afrique - Nouvelles Initiatives pour une Ouverture par la Culture et la Solidarité) - Projet d'aide au développement d'un village au Bénin - Subvention 2013**

A l'unanimité

ATTRIBUE à l'association MA-NIOCS une subvention d'un montant de 3 000 € pour la réalisation de son projet d'aide au développement d'un village au Bénin.

PROMOTION

**14. Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir - Subvention 2013**

A l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 564,97 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir au titre de 2012.

**15. Pôle de compétitivité de la Cosmetic Valley - Avenant 7 à la Convention d'objectifs - Subvention 2013**

A l'unanimité

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 7 à la convention d'objectifs entre la ville et l'association Cosmetic Valley.

FIXE le montant de la subvention pour 2013

à 50 000 €.

**16. Association Dirty Arts - Subvention 2013 - Produit de la vente des bâches « Boulevard du graph' »**

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 720 € à l'association Dirty Arts.

**17. EPIC Office de Tourisme - Modification des statuts**

A l'unanimité

APPROUVE les statuts modifiés de l'EPIC office de Tourisme tels que présentés en annexe.

SOLIDARITE

**18. Association « Enfants de la lune » - Subvention 2013 - 10 ans de « Chartres en lumières »**

A l'unanimité

ATTRIBUE à l'association les « Enfants de la lune » une subvention d'un montant de 750 €.

**19. Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Participation de la Ville 2013**

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la participation attribuée au titre du CUCS 2013 à l'association Les 3R à 28 750 €.

AUTORISE la signature de l'avenant à la convention d'objectifs entre l'association Les 3 R et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la participation attribuée au titre du CUCS 2013 à l'association Horizon de Beaulieu Chartres à 2 000 €.

FIXE le montant de la participation attribuée au titre du CUCS 2013 au Collège Mathurin Régnier à 400 €.

CONFIRME la participation de la Ville au titre du CUCS au CCAS d'un montant de 21 170 € déjà comprise dans la subvention de fonctionnement 2013.

SPORTS

**20. Boxe Chartraine - 2ème grand gala de boxe - 13 avril 2013 - Subvention 2013**

A l'unanimité

ATTRIBUE à l'association Boxe Chartraine une subvention d'un montant de 2 000 €.

**21. Madeleine Pétanque - Grand Prix de la Ville de Chartres - 7 juillet 2013 - Subvention 2013**

A l'unanimité

ATTRIBUE à l'association Madeleine Pétanque une subvention d'un montant de 250 € dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de Chartres, le 7 juillet 2013.

**22. Vélo Sport Chartrain - Grand Prix de la Ville de Chartres - jeudi 13 juin 2013 - Subvention 2013**

A l'unanimité

ATTRIBUE à l'association Vélo Sport Chartrain une subvention d'un montant de 3 500 € dans le cadre de l'organisation du tour de Ville : « A l'assaut de la Cathédrale », le jeudi 13 juin 2013.

**23. Opération « Sports Jeunes » - Convention avec Madeleine Sports et Détente - Avenant n°11**

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°11 à la convention avec l'Association « Madeleine Sports et Détente » précisant les modalités de partenariat pendant l'opération « Sports Jeunes ».

ARCHEOLOGIE

**24. Opération archéologique à Sours - Les Ouches (phase 2) - Avenant n° 1**

**au contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et la SAEDEL**

A l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n° 1 au contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Sours, Les Ouches (phase 2), joint en annexe ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au contrat susvisé.

PERSONNEL

**25. Comité des œuvres sociales - Subvention de fonctionnement complémentaire 2013**

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention complémentaire pour 2013 au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 16 553,14 €.

**26. Création de services communs entre la ville et la communauté d'agglomération de Chartres - Avenant n°2 à la convention de création des Services Communs**

A la majorité

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre

APPROUVE, par avenant n°2, l'extension du périmètre des services communs en y incluant l'unité fonctionnelle « direction générale ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec Chartres Métropole l'avenant correspondant.

**27. Directeur de l'Enseignement - Renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel**

A la majorité,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, A. BONNOIS votent contre.

APPROUVE le renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel afin d'assurer les fonctions de Directeur de l'Enseignement, sur la base d'un contrat d'une durée de 3 ans susceptible d'être reconduite par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la Prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

URBANISME

**28. Permis de construire, Déclarations préalables - Autorisation de signature**

A l'unanimité des suffrages exprimés,

N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS s'abstiennent

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis et déclaration préalables susvisés.

**29. Approbation de la 5ème modification du PLU**

à la majorité,

N. BILLARD, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS votent contre

M. BONNET s'abstient  
N. SIRANDRÉ, S. DARMON, M. BIYADI,  
C. GORGE,

J.J. BOURZEIX ne prennent pas part au vote  
TIRE le bilan positif de la concertation ;

DECIDE d'approuver la cinquième modification du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente délibération, et fera l'objet d'une insertion dans le dossier général du Plan Local d'Urbanisme,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les formalités de publicité précitées, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

PRECISE que, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme, le dossier de la cinquième modification du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Chartres sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et des Projets au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'à la Préfecture.

PRECISE que la présente délibération, accompagnée du dossier de la cinquième modification du Plan Local d'Urbanisme qui lui est annexé, sont transmis au Préfet.

Après le vote de cette délibération : N. BILLARD, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD, A. BONNOIS N. SIRANDRÉ,

S. DARMON, M. BIYADI quittent la salle

30. Annulation de la procédure de révision simplifiée du PLU Pôle Gare – Lancement de la 6ème modification du PLU

A l'unanimité

DECIDE d'annuler la délibération n° 12/304 du conseil municipal du 27 septembre 2012 relative à la procédure de révision simplifiée du PLU liée au projet Pôle Gare ;

DECIDE de prescrire le lancement de la 6ème modification du PLU de la ville de Chartres conformément aux articles L123-13-1 et suivants et R 123-24 et suivants du code de l'urbanisme ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la 6ème modification du PLU.

PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 212-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## AMENAGEMENT

### 31. Société d'économie mixte de la Ville de Chartres « Chartres Développements Immobiliers » - Modification des statuts

A l'unanimité des suffrages exprimés, Jean-Pierre GORGES ne participe pas au vote

APPROUVE les statuts modifiés tels que définis en annexe, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SEML « Chartres Développements Immobiliers »,

AUTORISE les représentants de la ville de Chartres - désignés par la délibération n°08/112 du 3 avril 2008 - à occuper la fonction de président du conseil d'administration et à accepter toute fonction qui pourrait leur être confiée à ce titre, notamment la direction générale de la

société et les vice-présidences ainsi que toute autre fonction ou tout mandat spéciaux qui leur seraient confiés par le président du conseil d'administration. Ils sont par ailleurs autorisés à siéger à la commission d'appel d'offres.

CONFIRME l'autorisation de versement d'une rémunération aux représentants titulaires de la ville de Chartres au Conseil d'Administration de la SEML « Chartres Développements Immobiliers », en application des dispositions de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le montant de cette rémunération ne pourra dépasser 900 € par an et par représentant en application de la délibération n°09/295 du 22 octobre 2009.

AUTORISE les représentants de la ville de Chartres à l'Assemblée Générale Extraordinaire, à approuver les modifications statutaires visées ci-dessus et proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SEML « Chartres Développements Immobiliers », qui validera ces modifications statutaires.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes en rapport avec l'objet de la présente délibération.

### 32. Société publique locale « Chartres Aménagement » - Modification des Statuts

A l'unanimité des suffrages exprimés, Jean-Pierre GORGES ne participe pas au vote

APPROUVE les statuts modifiés tels que définis en annexe, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPL,

AUTORISE les représentants de la ville de Chartres - désignés par la délibération n°09/196 du 25 juin 2013 - à occuper la fonction de président du conseil d'administration et à accepter toute fonction qui pourrait leur être confiée à ce titre, notamment la direction générale de la société et les vice-présidences ainsi que toute autre fonction ou tout mandat spéciaux qui leur seraient confiés par le président du conseil d'administration. Ils sont par ailleurs autorisés à siéger à la commission d'appel d'offres.

APPROUVE la modification du montant du capital de la société visé par les statuts, qui est désormais porté à un montant de 5 852 000 € divisé en 5 852 actions de 1 000 euros chacune  
CONFIRME l'autorisation de versement d'une rémunération aux représentants titulaires de la ville de Chartres au Conseil d'Administration de la SPL « Chartres aménagement », en application des dispositions de l'article L. 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le montant de cette rémunération ne pourra dépasser 900 € par an et par représentant, en application de la délibération n°09/296 du 22 octobre 2009.

AUTORISE les représentants de la ville de Chartres à l'Assemblée Générale Extraordinaire, à approuver les modifications statutaires visées ci-dessus proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SPL qui validera ces modifications statutaires.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes en rapport avec l'objet de la présente délibération.

### 33. Société publique locale « Chartres Aménagement » - Augmentation de capital

A l'unanimité des suffrages exprimés, Jean-Pierre GORGES ne participe pas au vote

AUTORISE les représentants de la ville de Chartres métropole à la SPL Chartres aménagement à délibérer valablement lors de l'assemblée générale extraordinaire de la SPL qui validera cette augmentation de capital, le portant à 5 852 000 € divisé en 5 852 actions de 1 000 €, augmentation souscrite par Chartres métropole.

AUTORISE le Maire ou à son représentant à signer tous les actes à intervenir.

### 34. Opération Ilot Courtille - Avenant

### n°1 - Convention publique d'aménagement avec Chartres Aménagement

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la Concession Publique d'Aménagement relative à l'opération d'aménagement « Ilot Courtille », tel qu'il est annexé à la présente ;

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

AFFAIRES IMMOBILIERES

### 35.44, rue du Faubourg La Grappe - Deux parcelles - Acquisition

A l'unanimité

DECIDE l'acquisition de deux parcelles (bâtie et non bâtie) situées 44, rue du Faubourg La Grappe, cadastrées section CT n°s 37 et 39, d'une superficie respective de terrain de 352 m<sup>2</sup> et de 1 497 m<sup>2</sup>, au prix total de 255 000 € (sans T.V.A.), auprès d'une indivision (Madame Laurence MARRET et Monsieur Michel MORISE) ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 36. Rue des Grandes Pierres Couvertes - Terrain - BS n° 615p - Cession

A l'unanimité

DECIDE la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section BS n° 615, située rue des Grandes Pierres Couvertes, soit 14 m<sup>2</sup>, conformément au plan ci-joint, au prix de 675 € (sans T.V.A.), au profit de Madame Catherine ARONDEAU ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE que les frais de géomètre seront à la charge de la Ville.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir portant exécution de la présente délibération.

MARCHES PUBLICS

### 37. Travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard - Lot n°1 - Voirie Réseaux Divers - Avenant n°1 au marché n°2012-190

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-190 relatif aux travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard - Lot n°1 « Voirie Réseaux Divers » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 38. Travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard - Lot n°3 - Travaux d'éclairage, de fibres et de bornes marchés - Avenant n°1 au marché n°2012-192

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-192 relatif aux travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard - Lot n°3 « Travaux d'éclairage, de fibres et de bornes marchés » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

### 39. Travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres - Avenant n°3 au marché n°2010-044

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2010-044 relatif aux travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Chartres, le 17 mai 2013

**Le Député-Maire,**  
**Jean-Pierre GORGES**

# UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CHARTRES

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre dans une nouvelle étape : la définition de son cadre réglementaire. Il s'agit de préciser « où et comment construire ? » sur les différents secteurs de la commune, en fixant les règles qui s'appliqueront aux constructions et aménagements futurs.

### Un outil réglementaire pour l'avenir de notre commune

Le Plan Local d'Urbanisme traduit sous forme réglementaire les intentions d'aménagement de la ville. Il dessine ainsi le futur visage de Chartres, en organisant le cadre de vie à l'intérieur de la commune. Logements, développement économique, équipements, préservation du paysage et respect de l'environnement sont autant de thèmes qui figurent, à travers le PLU, au coeur du projet urbain.

### À chaque secteur, ses spécificités

Afin que les règles de construction tiennent compte des différences que l'on peut rencontrer d'un secteur à l'autre de la commune, le PLU découpe le territoire en « zones ». Celles-ci sont délimitées de manière à respecter leurs particularités (par exemple, une dominante d'habitat collectif ou de logements individuels). L'ensemble est représenté sous la forme d'une cartographie appelée « plan de zonage », basée sur le plan cadastral de la commune.

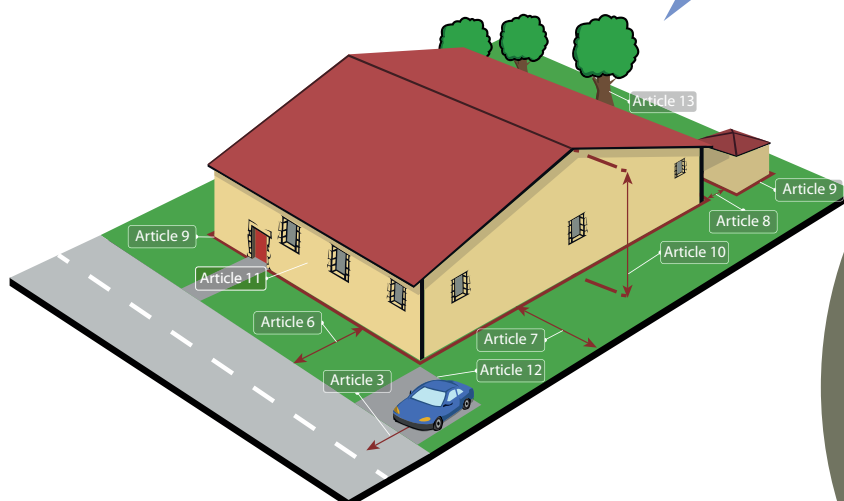
### Du PLU à votre projet de construction

Vous souhaitez construire ou réaliser des travaux dans votre maison ? Derrière le sigle « PLU » se profilent des informations qui vous concernent directement. En effet, pour obtenir une autorisation, votre projet doit impérativement respecter les règles fixées par le PLU : hauteur des bâtiments, taille des parcelles, alignement des façades par rapport à la rue (voir encadré)...

Le PLU approuvé peut être consulté au service Urbanisme de la Ville de Chartres.

### Le Règlement définit, au travers des articles qui le composent, les principes à respecter obligatoirement pour :

- l'occupation et l'utilisation du sol (art. 1, 2 et 14) ;
- la desserte des terrains par les voiries et les réseaux (art. 3 et 4) ;
- la superficie minimale des terrains constructibles (art. 5) ;
- l'implantation des constructions (art. 6, 7, 8) ;
- l'emprise au sol et la hauteur maximale des constructions (art. 9 et 10) ;
- l'aspect extérieur des constructions et leurs abords (art. 11) ;
- le stationnement (art. 12) ;
- les espaces libres, aires de loisirs, plantations (art. 13) ;
- le coefficient d'occupation des sols (art. 14) ;
- les obligations imposées aux constructions et aménagements en matière de performances environnementales et d'infrastructures de communication (art. 15 et 16).



**Donnez votre avis,**  
par l'intermédiaire du  
registre d'expression à  
l'accueil de la Mairie, ou  
rencontrez Michel Teilleux,  
votre élu référent.  
**Téléphone :** 02 37 23 41 78,  
**Courrier :**  
Mairie de Chartres,  
Place des Halles,  
28000 Chartres.

# KRIKI

## MASKARADE

22 JUIN - 25 AOÛT 2013



**LA COLLÉGIALE  
SAINT-ANDRÉ**  
CHARTRES

2, rue Saint-André  
tél. 02 37 23 41 43

Entrée Libre, tous les jours  
sauf lundi de 10h à 19h,  
jusqu'à 22h les vendredis et samedis  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



Remerciements aux Ateliers Artigo et à Com360.